TENDANCES SOCIALES



CANADIENNES



ARTICLES DE FOND

Les veuves qui vivent seules

Trois générations vivant ensemble

Les diplômés et la recherche d'un emploi

Les jeunes et la criminalité

Un troisième enfant

Le mélanome

ÉTÉ 1999 Nº 53 11 \$ AU CANADA



que savez-vous de la criminalité juvénile

Un profil
de la justice
pour les
jeunes
au Canada
répond à
bon nombre
de vos
questions.



acile à lire, car il est rédigé sous forme de questions et réponses, **Un profil de la justice**pour les jeunes au **Canada** est idéal pour les éducateurs, les étudiants, les décideurs et tous

ceux qui travaillent dans le domaine de la justice, qu'il s'agisse de personnes ayant une

connaissance limitée du système de justice ou de spécialistes. Ce profil traite de questions

courantes comme les suivantes :

- Quelle législation s'applique actuellement aux jeunes contrevenants?
- Comment fonctionnent les mesures de rechange?
- De quelle façon la criminalité chez les jeunes varie-t-elle dans l'ensemble du Canada?
- Les adolescents du groupe le plus jeune sont-ils inculpés de crimes de nature différente de ceux que commettent les adolescents plus àgés?
- Qui sont les victimes de la violence chez les jeunes?
 - Combien de jeunes sont renvoyés à un tribunal pour adultes?
- Les adolescents et les adolescentes se voient-ils imposer des peines de même longueur?
- Quels types d'infractions les récidivistes commettent-ils?
- Quels facteurs au Canada peuvent influer sur la criminalité chez les jeunes?

Avec 41 graphiques et 8 tableaux, le lecteur trouvera dans **Un profil de la justice pour les jeunes au Canada** beaucoup d'illustrations qui l'aideront à comprendre la justice pour les jeunes au Canada. C'est en effet un excellent manuel pour des cours de droit et de criminologie. Émaillé d'exemples et de chiffres, c'est aussi un ouvrage de référence exhaustif pour les chercheurs et les décideurs.

On peut se procurer **Un profil de la justice pour les jeunes au Canada** en version imprimée (n°85-544-XPF au cat.) pour 40 \$ au Canada et 40 \$ US à l'extérieur du Canada. On peut aussi l'obtenir par Internet (n°85-844-XIF au cat.) pour 30 \$.

Commandez votre exemplaire aujourd'hui en appelant sans frais le 1 800 267-6677, en envoyant une télécopie sans frais au 1 800 889-9734, ou encore en écrivant à Statistique Canada, Division de la diffusion, direction des ventes, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) Canada K1A 076.

Vous pouvez aussi vous adresser au Centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous (voir liste dans cette publication) ou bien passer votre commande par Internet, à order@statcan.ca.

Pour des demandes de données personnalisées ou de l'information sur le système de justice canadien, composez le 1 800 387-2231.

ÉTÉ 1999

 N^{0} 53

TSC

Rédactrice en chef SUSAN CROMPTON

Rédacteurs IRWIN BESS WARREN CLARK ANNA KEMENY COLIN LINDSAY

Assistante à la recherche CAROLE BLAIS-ST. DENIS

Gestionnaire de la production MONIQUE HICKEY

Coordonnatrice de la production FIONA MAC DONALD

Marketing/Diffusion ALEX SOLIS

Réviseure en chef de la version française ANNIE LEBEAU

Direction artistique et impression DIVISION DE LA DIFFUSION, STATISTIQUE CANADA

Conception graphique GRIFFE DESIGN INC.

Couverture et illustration principale LORI LANGILLE

Comité de revue

M. BOYD, E. BOYKO, D. DESJARDINS, I. MACREDIE, G. MONTIGNY, D. NORRIS, D.B. PETRIE, P. WHITE, M.C. WOLFSON

Remerciements

E. BELAIR, L. BOYER, V. CATRICE, P. DE BROUCKER, C. DUCHESNE, M. FRENETTE, N. GARRARD, B. MAGNUS, J. TAILLON, M.-P. TARTE, N. VILLEMURE

Tendances sociales canadiennes (nº 11-008-XPF au catalogue; also available in English, Catalogue no. 11-008-XPF) est publiée mensuellement en version imprimée standard. Au Canada, un numéro coûte 11 \$ et un abonnement d'un an coûte 36 \$. A l'extérieur du Canada, un numéro coûte 11 \$ us et un abonnement d'un an coûte 36 \$. Us. Étudiants: 30 % de rabais. Veuillez commander par la poste, en écrivant à Statistique Canada, Division de la diffusion, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) KTA 0T6; par téléphone, en composant le (613) 951-7277 ou le 1 800 700-1033: par télécopieur, en composant le (613) 951-7584 ou le 1 800 889-9734; ou par Internet, en vous rendant à order@statcan.ca. Lorsque vous signalez un changement d'adresse, veuillez nous fournir l'ancienne et la nouvelle adresse. On peut aussi se procurer les produits de Statistique Canada auprès des agents autorisés, dans les librairies et dans les bureaux régionaux de Statistique Canada. On peut aussi se procurer ce produit sur Internet (nº 11-008-XIF au catalogue). Un numéro coûte 8 \$ CAN et un abonnement d'un an, 27 \$ CAN. Pour obtenir un numéro de ce produit ou s'y abonner, les utilisateurs sont priés de se rendre http://wwww.statcan.ca/cgi-bin/downpub/feepub_f.cgi. Toute correspondance peut être adressée à la Rédactrice en chef, Tendances sociales canadiennes, immeuble Jean-Talon, 7º étage, Ottawa (Ontario) K1A 0 T6. Télécopieur : (613) 951-0387. Internet (courrier électronique) : cstsc@statcan.ca. La revue Tendances sociales canadiennes ne pourra être tenue responsable de la perte de documents non réclamés. Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. @ Ministre de l'industrie, 1999. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite pr

Publication inscrite dans le Canadian Magazine Index, Public Affairs Information Service, Inc. et accessible en permanence dans la Canadian Business and Current Affairs Database.

ISSN 0831-5698 (Version imprimée)

ISSN 1481-1634 (Version électronique)

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

ARTICLES DE FOND

Les veuves qui vivent seules par Irwin Bess	2
Trois générations réunies sous un même toit par Janet Che-Alford et Brian Hamm	6
La recherche d'un emploi à la fin de ses études par Warren Clark	10
Les jeunes et la criminalité par Kathryn Stevenson, Jennifer Tufts, Dianne Hendrick et Melanie Kowalski	17
Qui a un troisième enfant? par Alain Bélanger et Cathy Oikawa	23
Le mélanome par Leslie A. Gaudette et Ru-Nie Gao	27
Au fil de l'actualité	16
Indicateurs sociaux	3
Carnet du personnel enseignant : « Trois générations réunies sous un même toit »	32

Illustratrice de la page couverture

Lori Langille a étudié l'illustration et la peinture au Ontario College of Art and Design à Toronto, d'où elle a obtenu un diplôme en 1986. Elle travaille avec divers éditeurs et agences de publicité. Ses œuvres ont été exposées dans des galeries partout en Ontario.

Les veuves qui vivent seules

par Irwin Bess

a mort d'un conjoint peut être une expérience très éprouvante, en particulier pour bon nombre de femmes âgées qui ont peut-être consacré la majeure partie de leur vie à leur mari, leurs enfants et leur foyer. Ces femmes se retrouvent soudainement seules — souvent pour la première fois de leur vie. En plus d'avoir à surmonter leur stress émotif, elles doivent décider de la facon dont elles vivront désormais leur vie. Ayant encore plusieurs années devant elles, les veuves se retrouvent devant différentes possibilités : vivre seules, partager un logement avec des membres de la famille ou des amis, ou aller vivre dans une résidence pour personnes âgées.

Selon l'Enquête sociale générale (ESG) de 1995, 75 % des 887 000 veuves âgées de 65 ans et plus au Canada vivaient seules. La majorité d'entre elles avaient quitté leur famille avant l'âge de 25 ans pour se marier et avoir des enfants. Elles sont restées mariées au même homme en moyenne pendant 39 ans et sont devenues veuves en moyenne à l'âge de 63 ans. Au moment de l'enquête, en 1995, la plupart (82 %) étaient veuves depuis au moins quatre ans. Dans le présent article, nous examinons certaines caractéristiques qui semblent prédisposer ces veuves à vivre seules, en insistant notamment sur l'étendue de leurs liens avec leur famille et leurs amis.



La moitié des veuves âgées vivent toujours dans le logement qu'elles partageaient avec leur mari

Bien que la majorité des veuves aient au moins un garçon ou une fille, la plupart ne vivent pas avec leurs enfants¹. Le fait de vivre avec des membres de la famille peut procurer un soutien émotif et économique, mais ce mode de vie soulève également un certain nombre de questions d'ordre pratique, par exemple la participation de la veuve aux décisions de tous les jours concernant les activités du ménage et de la famille ainsi que l'incidence sur ses amitiés, son mode de vie et sa vie privée². Une veuve peut donc avoir l'impression que le fait de partager un logement réduirait son autonomie et augmenterait les risques de conflits avec ses enfants, dont plusieurs ont probablement eux-mêmes des enfants.

Cet argument est corroboré dans une certaine mesure par les résultats de l'ESG de 1996, qui révèlent que 3 veuves sur 4 âgées de 65 ans et plus au Canada (environ 661 000) vivaient seules. De plus, 11 % des veuves (environ 95 000) vivaient avec un fils ou une fille célibataire et encore 11 % partageaient un logement avec un de leurs enfants mariés et sa famille. Le reste (36 000) vivaient avec des frères ou sœurs, d'autres membres de la famille ou des amis.

Certains chercheurs allèguent que les femmes qui viennent de perdre leur mari devraient continuer de vivre pendant au moins un an dans le logement qu'elles partageaient avec leur mari, car les nombreux souvenirs et traditions de famille qu'évoquera le logement peuvent offrir à la personne une

^{1.} Ingrid Arnet Connidis, *Family Ties and Aging*, Toronto, Butterworths, 1989.

Selon l'ESG de 1996, 17 % des veuves qui vivaient avec leur fils ou leur fille marié(e) estimaient avoir peu ou pas de contrôle sur les décisions quotidiennes ayant une incidence sur leur vie, alors que moins de 4 % de celles qui vivaient seules avaient cette impression.

stabilité et une sécurité émotive. Cependant, ces mêmes chercheurs nous avisent que la valeur thérapeutique que procure le fait de vivre seul dans le foyer familial peut s'atténuer au fil des ans et même retarder la transition vers l'autonomie³. Un peu plus de

la moitié (53 %) des veuves qui vivaient seules en 1995 occupaient toujours le logement qu'elles avaient partagé avec leur mari et la grande majorité d'entre elles (92 %) étaient veuves depuis plus de trois ans. Les proprié-

taires sont particulièrement attachées à leur quartier : parmi les veuves qui vivaient seules, celles qui étaient propriétaires du foyer familial y vivaient en moyenne depuis 29 ans, alors que les veuves habitant le même logement locatif qu'elles avaient partagé avec leur mari y vivaient en moyenne depuis 12 ans⁴.

Après le décès de leur mari, il peut arriver que les veuves aient moins de contacts avec des couples avec lesquels elles étaient jadis proches. De même, à mesure que les années passent, elles peuvent ressentir qu'une distance émotionnelle se crée entre elles et les amis et la famille de leur mari. Dans le cadre de l'ESG de 1996, les veuves vivant seules n'ont indiqué en moyenne que quatre membres de la famille avec lesquels elles se sentaient proches (excluant leurs enfants), comparativement à une moyenne de six pour les femmes mariées. Afin de compenser la diminution de leur ancien réseau social, les veuves qui vivent seules peuvent chercher à consolider leurs liens émotifs avec des amis.

Que le fait de continuer à vivre dans le foyer familial aide ou nuise à l'adaptation au veuvage à long terme,

les relations de soutien sont cruciales à l'adaptation aux changements qu'entraîne le veuvage, et continuer à habiter dans le même quartier peut aider à maintenir ces liens⁵. Le fait de vivre seul est souvent compensé par de fréquents contacts sociaux, et les

Les trois quarts des personnes âgées qui étaient veuves et qui vivaient seules ont indiqué une voisine comme la personne la plus proche d'elles émotivement.

femmes âgées qui sont veuves semblent dépendre d'un réseau d'autres femmes de leur âge. Ainsi, la moitié environ des veuves qui vivaient seules en 1996 entretenaient des liens étroits avec au moins quatre amies; en fait, les trois quarts des personnes âgées qui étaient veuves et qui vivaient seules ont indiqué une voisine comme la personne la plus proche d'elles émotivement. Le fait de se lier d'amitié avec une voisine favorise des contacts sociaux fréquents, en plus de fournir une aide pour les travaux ménagers et un soutien émotif durant les périodes difficiles. Les femmes propriétaires avaient tendance à avoir davantage d'amies proches que celles qui étaient locataires, un facteur qui reflète probablement le temps vécu par la plupart d'entre elles au même endroit.

Les enfants et petits-enfants vivant à proximité peuvent aussi constituer une source de soutien stable pour les veuves qui vivent seules⁶. Selon l'ESG, plus de la moitié (59 %) des veuves qui vivaient seules en 1995 ont déclaré habiter à moins de 10 kilomètres d'au moins un

> de leurs enfants adultes et presque un cinquième, à moins de 50 kilomètres. Bien que les visites quotidiennes de la part des enfants (garçons ou filles) aient été plus fréquentes lorsque l'état de santé de leur mère variait de

passable à mauvais (28 %) que lorsque la mère était en bonne ou en excellente santé (17 %), les visites hebdomadaires étaient tout aussi fréquentes, quel que soit l'état de santé de la mère (43 % et 45 %, respectivement).

Qui sont les personnes les plus susceptibles de vivre seules?

Un certain nombre de facteurs influent de façon significative sur les conditions de logement d'une veuve

- 5. Helena Z. Lopata, Current Widowhood: Myths and Realities, Thousand Oaks, Sage Publications, 1996.
- 6. Anne Martin Matthews, « Widowhood as Expectable Life Event », Aging in Canada, sous la direction de Victor W. Marshall, Toronto, Fitzhenry and Whiteside, 1987.

Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

L'Enquête sociale générale (ESG), qui est menée depuis 1985, recueille des données sur les tendances sociales et sur les questions d'intérêt actuelles ou nouvelles. Elle porte sur toutes les personnes âgées de 15 ans et plus qui vivent dans des ménages privés, dans les 10 provinces. La présente étude s'appuie principalement sur les données de l'ESG de 1995, qui a porté sur la famille, les antécédents matrimoniaux et les contacts avec les enfants. L'analyse est basée sur un échantillon de plus de 600 femmes représentant 887 000 veuves âgées de 65 ans et plus vivant dans des ménages privés au moment de l'interview. D'autres volets de l'analyse sont basés sur des données tirées de l'ESG de 1996, qui a porté sur l'entraide et le soutien social, ainsi que sur les données du Recensement de 1996.

^{3.} Gail Hartwigsen, « Older Widows and the Transference of Home », International Journal of Aging and Human Development, vol. 25, nº 3, 1987.

^{4.} Plus de la moitié (55 %) des veuves qui vivaient seules en 1995 étaient propriétaires.

La probabilité qu'une veuve vive seule plutôt qu'avec d'autres personnes est déterminée en grande partie par son état de santé, son âge et le fait qu'elle ait des enfants

Âge	
65 à 69 ans	1,0
70 à 74 ans	1,0*
75 à 79 ans	1,7*
80 ans et plus	3,7
Âge au moment du veuvage	
Moins de 65 ans	1,0
65 à 74 ans	3,0
75 ans et plus	1,2*
Nombre d'enfants vivants	
N'a eu aucun enfant ou n'a aucun enfant vivant	1,0
Un ou deux	0,2
Trois et plus	0,1
A vécu seule avant 60 ans	
Jamais	1,0
Pendant au moins trois mois consécutifs	8,9
Habite la maison qu'elle occupait avec son mari	
Non	1,0
Oui	1,0*
État de santé	
Passable à bon	1,0
Bon	2,1
Très bon à excellent	2,5
Est limitée dans la quantité d'activités physiques à la maison	
Non	1,0
Oui	1,3*
Revenu	
Plus de 20 000 \$	1,0
10 000 \$ à 20 000 \$	0,5*
Moins de 10 000 \$	0,2

Nota : Le groupe de référence est indiqué en italique. Une probabilité de près de 1,0 pour le groupe de comparaison signifie qu'il y a peu ou pas de différence entre les veuves du groupe de comparaison et celles du groupe de référence lorsqu'on neutralise les effets des autres facteurs indiqués dans le tableau.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1995.

âgée de 65 ans et plus. Il existe une technique statistique appelée « régression logistique » qui permet d'estimer la probabilité que, lorsqu'on neutralise les effets de tous les autres facteurs, les veuves présentant certaines caractéristiques vivent seules plutôt qu'avec des membres de leur famille ou des amis.

Bon nombre de personnes présument que les veuves qui vivent seules ont tendance à être moins âgées. Il n'en est rien. En fait, la probabilité que les veuves de 80 ans et plus vivent seules est près de quatre fois plus élevée que celle des veuves de 65 à 69 ans, peut-être parce que les personnes de 80 ans et plus ont perdu des membres de la famille avec qui elles auraient pu habiter.

L'âge de la femme au moment du décès de son mari est un autre facteur qui influe sur la probabilité qu'elle vive seule à un âge plus avancé. Ainsi, les femmes âgées de 65 à 74 ans au moment du décès de leur mari sont proportionnellement trois fois plus nombreuses à vivre seules que celles âgées de moins de 65 ans. Ce résultat vient corroborer une autre recherche qui a révélé que les femmes qui deviennent veuves plus jeunes peuvent s'adapter différemment au veuvage⁷. Certaines de ces femmes qui perdent leur mari à un plus jeune âge ont encore des enfants à charge à la maison. De même, ces femmes plus jeunes ne peuvent peut-être pas compter sur un réseau social capable de les aider à vivre seules, car elles sont probablement les premières, parmi leurs amies et connaissances, à devenir veuves.

La grande majorité des veuves qui ne vivent pas seules partagent le logement d'un de leurs enfants (fils ou fille) adultes; il y a donc un lien étroit entre la famille et le mode de vie. La

^{*} Non statistiquement significatif.

^{7.} Barry McPherson, Aging as a Social Process: An Introduction to Individual and Population Aging, Toronto, Butterworths, 1990.

probabilité qu'une veuve ayant des enfants vive seule ne représente que de 10 % à 20 % de la probabilité d'une veuve sans enfants d'être dans la même situation, cette probabilité variant en fonction du nombre d'enfants.

Bien que vivre seul exige certaines capacités physiques fondamentales — par exemple pour s'occuper de ses besoins personnels ou se déplacer dans la maison — le fait d'avoir certaines limitations ne modifie pas la probabilité qu'une veuve vive seule, après neutralisation des autres facteurs. L'état de santé général demeure toutefois un important déterminant, la probabilité que les veuves en bonne ou en excellente santé vivent seules étant plus de deux fois plus élevée que

celle des veuves dont l'état de santé est passable à mauvais.

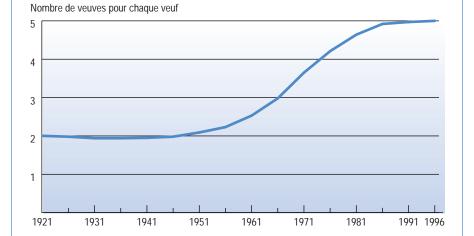
Rendues à un âge avancé, les veuves tendent à former un groupe vulnérable sur le plan économique, car la plupart d'entre elles n'ont jamais travaillé à l'extérieur durant leur mariage. En fait, dans le cadre de l'ESG de 1995, les deux tiers des enfants ont déclaré que leur mère n'avait jamais fait partie de la population active durant leur enfance. Bon nombre de veuves dépendent donc des régimes de pension de l'État, des prestations de survivant ou des programmes de soutien du revenu. Fait peu étonnant, c'est parmi les veuves ayant un faible revenu que la probabilité de vivre seules est la plus faible :

ainsi, la proportion de personnes vivant seules parmi les veuves bénéficiant d'un revenu personnel annuel inférieur à 10 000 \$ ne correspondait qu'à un cinquième de la proportion observée chez celles disposant d'un revenu de plus de 20 000 \$.

Le fait d'avoir vécu seule avant de devenir veuve peut être une autre variable prédictive. Les veuves ont déjà bien des réalisations à leur actif, qu'il s'agisse d'avoir élevé des enfants, fait du bénévolat ou poursuivi une carrière. Cependant, bon nombre d'entre elles n'ont jamais vécu seules pendant plus de trois mois consécutifs⁸. Comparativement à ces femmes, les veuves qui avaient vécu seules avant l'âge de 60 ans étaient neuf fois plus susceptibles de vivre seules à l'âge de 65 ans et plus.

SC Les veufs

Les hommes représentent une faible proportion de l'ensemble des personnes âgées veuves. En 1996, seulement 11 % des hommes âgés étaient veufs, comparativement à environ 46 % des femmes âgées. Depuis le début du siècle, l'écart entre le nombre de femmes et d'hommes veufs chez les 65 ans et plus s'est accru considérablement, la proportion passant d'environ deux veuves pour chaque veuf, à un ratio d'environ 5 pour 1 en 1996 (887 000 femmes et 164 500 hommes vivant dans des ménages privés). Ce ratio à la hausse est attribuable à plusieurs facteurs, notamment à la plus grande espérance de vie des femmes et aux différences d'âge au moment du mariage (selon l'ESG de 1995, les veuves avaient environ cinq ans de moins que leur mari).



Sources: Statistique Canada, produit nº 91-535-F au catalogue, 1990 et recensements

Résumé

Le veuvage force souvent les femmes plus âgées à peser les avantages et les inconvénients de partager un logement par rapport à ceux de vivre seules. Certes, vivre seul peut s'avérer parfois une expérience difficile et solitaire. Toutefois, la majorité des veuves âgées de 65 ans et plus vivent seules, sans doute parce qu'elles peuvent compter sur un solide réseau de soutien : bon nombre d'entre elles habitent le même logement depuis longtemps et entretiennent des liens étroits avec des amis et leurs enfants adultes. On ne peut toutefois pas conclure que les veuves âgées qui vivent seules sont dépourvues de toute relation sociale de soutien.

 Selon l'ESG de 1995, environ 23 % des veuves âgées qui vivaient avec d'autres n'avaient jamais vécu seules pendant trois mois ou plus.



Irwin Bess est analyste à Statistique Canada.

de la population de 1991 et 1996.

Trois générations réunies sous un même toit

par Janet Che-Alford et Brian Hamm

l est rare, dans la société canadienne d'aujourd'hui, de trouver des grandsparents, des parents et des enfants qui vivent tous sous un même toit. Dans la grande majorité des cas, les grands-parents vivent dans une maison, tandis que leurs enfants et petits enfants en habitent une autre. Cette relation d'« intimité à distance », qui reflète largement le désir d'autonomie et de respect de la vie privée des parents et des grands-parents, est devenue en quelque sorte la norme. Aussi n'est-il pas surprenant de constater qu'en 1996, les ménages à trois générations représentaient moins de 3 % de l'ensemble des ménages familiaux au Canada.

Le nombre de ménages à trois générations a malgré tout augmenté de 39 % au cours de la dernière décennie, passant de quelque 150 000 en 1986 à plus de 208 000 en 1996. Il s'agit d'un taux d'augmentation plus de deux fois supérieur à celui de l'ensemble des ménages familiaux. Dans le présent article, nous utilisons les données du recensement pour examiner les caractéristiques des ménages à trois générations en 1986 et en 1996. Nous nous interrogeons également sur les facteurs susceptibles d'expliquer pourquoi certaines familles seraient plus enclines que d'autres à opter pour cette formule où grands-parents, parents et enfants vivent sous le même toit.

Plus de la moitié des ménages à trois générations comptent un grand-parent

Les 208 000 ménages canadiens à trois générations prennent différentes formes et suivent différents modèles. En 1996, le modèle le plus répandu était celui où l'on retrouvait un grand-parent, deux parents et un nombre varié d'enfants — 31 % des ménages à trois générations faisaient partie de cette catégorie. Les deux autres catégories les plus répandues étaient celles où l'on retrouvait un parent seul et ses enfants. Cependant, alors qu'un seul grand-parent était présent dans le premier cas (quelque

24 % des familles à trois générations), deux grands-parents étaient présents dans le deuxième (24 %). Enfin, les ménages à trois générations formés de deux grands-parents, de deux parents et d'enfants représentaient 21 % des cas.

Contrairement à ce que bon nombre de personnes peuvent croire, la grande majorité des ménages à trois générations au Canada (soit 80 % en 1996 et 74 % en 1986) vivent en milieu urbain et non dans les régions rurales. Par ailleurs, la concentration de ces ménages dans les régions urbaines ne diffère pas de celle de la population en général.

TSC

Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Cette étude est basée sur les données recueillies dans le cadre des recensements de la population de 1986, 1991 et 1996.

Ménage à trois générations : Ménage qui compte au moins un membre de chacune des trois générations directes parent-enfant.

Ménage familial: Ménage qui comprend au moins une famille économique, c'est-à-dire un groupe de deux personnes et plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption.

Limitation d'activités : Parfois désigné sous le terme « incapacité », cet état est la conséquence d'un déficit fonctionnel chez une personne. À titre d'exemple, la conséquence du spina-bifida peut être une incapacité de marcher.

La distribution provinciale des ménages à trois générations ressemble également à celle de la population en général. Ainsi, en 1996, la majorité de

ces ménages se retrouvaient en Ontario (44 %), en Colombie-Britannique (16 %) et au Québec (16 %), ces trois provinces réunissant 76 % des ménages à trois générations au pays, contre 70 %

en 1986. Toutefois, les ménages à trois générations, une fois exprimés en pourcentage de l'ensemble des ménages, étaient les plus répandus à Terre-Neuve (un peu plus de 4 %) et les moins répandus au Québec (moins de 2 %).

Les immigrants asiatiques contribuent à l'augmentation du nombre de ménages à trois générations

La répartition provinciale des ménages révèle que de solides liens existent entre les ménages à trois générations et la population immigrante. Dans l'ensemble, près de la moitié des ménages à trois générations du Canada étaient dirigés par des immigrants¹. Cette moyenne masque toutefois de grandes fluctuations. En Colombie-Britannique et en Ontario, par exemple, 6 ménages à trois générations sur 10 avaient à leur tête des immigrants, alors que cette proportion se rapprochait davantage de 4 sur 10 en Alberta et n'était que de 3 sur 10 au Québec.

Les vagues successives d'immigrants au fil des ans ont eu pour effet d'accroître la population immigrante, laquelle représente aujourd'hui une proportion substantielle (17 %) de la population du Canada. Depuis le début des années 70, le nombre total d'immigrants en provenance du Royaume-Uni et de l'Europe est à la baisse, tandis que le nombre d'immigrants asiatiques est à

 Les répondants au recensement doivent désigner une personne de référence ou « chef » du ménage, puis décrire le lien unissant chaque membre du ménage à cette personne. la hausse. Les familles à trois générations ne sont pas étrangères à cette tendance. De fait, en 1996, plus de 1 ménage familial sur 5 (22 %) et près de

L'accroissement du nombre d'immigrants asiatiques pourrait expliquer, en partie du moins, l'augmentation du nombre de ménages à trois générations au Canada.

> la moitié des ménages à trois générations (46 %) étaient dirigés par des immigrants. Parmi les immigrants qui sont arrivés entre 1986 et 1996, les Asiatiques représentaient la majorité (75 %) des chefs des ménages à trois générations.

> Cet accroissement du nombre d'immigrants asiatiques pourrait expliquer, en partie du moins, la récente augmentation des ménages à trois générations au Canada. Les personnes nées en Asie sont en effet plus habituées, de par leur culture, à vivre au sein d'une grande famille élargie. De plus, comme la plupart des immigrants asiatiques sont arrivés au pays depuis peu, ils sont plus susceptibles de conserver les traditions de leur pays d'origine que les immigrants installés au Canada depuis plus longtemps.

La réunification des familles pourrait également avoir contribué à l'augmentation du nombre de ménages à trois générations. De fait, plus de 30 % des immigrants² arrivés au pays entre 1986 et 1996 ont été admis pour fins de

réunification des familles. L'arrivée d'un parent âgé qui vient rejoindre la famille d'un de ses enfants adultes peut contribuer à l'accroissement des ménages à trois générations.

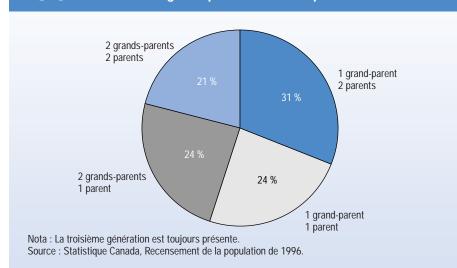
Parmi les ménages à trois générations, 40 % comprennent une personne limitée dans ses activités

L'état de santé est l'un des principaux facteurs qui influent sur les conditions de logement des gens. Cela s'avère particulièrement juste dans le cas où une personne est limitée dans sa capacité d'effectuer certaines tâches précises (par exemple, se lever et se coucher, couper ses aliments, monter et descendre les escaliers). La perte d'autonomie fonctionnelle est souvent une des raisons qui amène une personne à vivre avec d'autres, très souvent avec des membres de sa famille. Selon les données tirées du

 Citoyenneté et Immigration Canada, Système de données sur les immigrants ayant obtenu le droit d'établissement.

TSC

Près d'un tiers des ménages à trois générations sont formés d'un grand-parent, de deux parents et d'enfants



Recensement de 1996, dans 40 % des ménages à trois générations, au moins une personne était limitée dans ses activités. La majorité (plus de 70 %) de ces limitations d'activités avaient duré au moins six mois, ou l'on s'attendait à ce qu'elles durent au moins six mois. Les ménages à trois générations sont également susceptibles de compter plus d'une personne ayant une incapacité: en 1996, par exemple, 13 % de ces ménages comptaient au moins deux personnes limitées dans leurs activités, comparativement à 6 % de l'ensemble des ménages familiaux.

Comme les personnes âgées sont généralement plus susceptibles de souffrir de problèmes de santé chroniques, de troubles physiques et de limitations d'activités, on suppose souvent que les grands-parents représentent la forte proportion de personnes ayant une incapacité dans les ménages à trois générations. Or les données du Recensement de 1996 ne confirment pas cette hypothèse. En fait, elles laissent plutôt croire que les personnes limitées dans leurs activités sont tout aussi susceptibles d'appartenir aux générations plus jeunes qu'aux générations plus âgées. Par exemple, en 1996, 37 % d'entre elles appartenaient à la génération plus âgée, 38 % à celle d'âge moyen, et les 25 % restants étaient des enfants. La répartition était presque identique en 1986, alors que les première et deuxième générations représentaient chacune 38 % des personnes ayant une incapacité dans les ménages. Il semble que les ménages à trois générations servent en quelque sorte de soutien familial pour toutes les personnes limitées dans leurs activités, qu'elles soient jeunes ou moins jeunes.

Les ménages à trois générations mettent leurs ressources en commun pour accroître le revenu familial et bénéficier d'une plus grande maison

La mise en commun des ressources des membres de la famille peut aider à garantir le paiement du loyer et à atténuer les difficultés économiques. Lors du Recensement de 1996, chaque ménage devait indiquer qui payait le loyer ou l'hypothèque, les taxes, l'électricité et les autres dépenses reliées au logement. On appelait ces personnes « soutiens du ménage ». Il est raisonnable de présumer que, si plus d'un soutien est déclaré dans un ménage, c'est qu'il y a mise en commun des revenus.

Selon les données du recensement. les ménages à soutiens multiples sont assez répandus : environ 45 % de tous les ménages familiaux et 48 % des

Les ménages à trois générations étaient plus susceptibles de compter une personne limitée dans ses activités						
	Ménages à tro Nombre	is générations %	Ensemble des ména Nombre	ages familiaux %		
Ensemble des ménages	208 500	100	7 841 000	100		
Ménages comptant une personne limitée dans ses activités	82 700	40	1 594 200	20		
Limitation de longue durée	58 700	28	1 226 700	16		
Limitation de courte durée	24 000	12	367 500	5		
Ménages où personne n'est limité dans ses activités	125 800	60	6 246 800	80		
et de compter plusieurs personnes touchant un revenu						
Nombre de personnes touchant un revenu dans le	e ménage					
Aucune	35	0	8 140	0,1		
Une	2 800	1	1 052 075	13		
Deux	36 620	18	4 866 980	62		
Trois	77 905	37	1 233 845	16		
Plus de trois	91 100	44	679 955	9		
Nota : Les données peuvent ne pas totaliser 100 % en raison de l'arrondissement. Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1996.						

ménages à trois générations comptaient plus d'un soutien. C'est toutefois au chapitre de la proportion des ménages comptant trois soutiens et plus que la différence est la plus grande entre les ménages. Tandis que la probabilité de compter trois soutiens et plus était de 13 % dans les ménages à trois générations, elle n'était que de 2 % dans l'ensemble des ménages familiaux (cette probabilité était à peine plus élevée, soit 3 %, dans les ménages familiaux de trois personnes et plus). Il semble que la participation des membres de la famille élargie au paiement du loyer soit une solution très acceptable dans les ménages à trois générations.

Les ménages à trois générations sont également plus susceptibles de compter plusieurs personnes touchant un revenu. En 1996, plus de 80 % de ces ménages comptaient au moins 3 personnes touchant un revenu, comparativement à moins d'un quart de l'ensemble des ménages familiaux. Le revenu moyen des ménages à trois générations, qui s'établissait à 66 000 \$, était donc plus élevé que celui de 57 000 \$ de l'ensemble des ménages familiaux. Cependant, comme les premiers comptaient également plus de membres — soit en moyenne 5 personnes par ménage comparativement à 3 pour l'ensemble des ménages familiaux — leur revenu par personne (13 000 \$) était inférieur à celui de l'ensemble des ménages (19 000 \$). Si le revenu par personne est utilisé comme valeur substitutive du bienêtre économique, alors les membres des ménages à trois générations sont nettement moins bien nantis que leurs homologues des autres familles. La mise en commun des ressources permet cependant de réaliser des économies d'échelle qui ont pour effet de relever le niveau de vie.

Comme c'est le cas d'autres ménages, la majorité de ceux à trois générations (69 %) vivaient dans une maison unifamiliale en 1996 et la

plupart (77 %) en étaient propriétaires. Environ le tiers d'entre eux avaient d'ailleurs acquitté leur prêt hypothécaire. Cependant, contrairement à l'ensemble des ménages familiaux, près des deux tiers des ménages à trois générations (61 %) habitaient dans une maison de plus de sept pièces. Comme ces ménages ont tendance à compter plus de membres que le ménage moyen (5 contre 3), ils disposent en fait de moins d'espace par personne, et ce, malgré un logement plus grand. Par ailleurs, comme la maison des familles à trois générations est plus grande, il n'est pas surprenant que les frais de logement moyens de ces familles — qu'elles soient propriétaires ou locataires — soient également plus élevés.

Les grands-parents aident les familles à surmonter les difficultés

Il est intéressant de déterminer, parmi les générations des ménages qui en comptent trois, celle qui contribue au soutien du ménage. Dans les ménages qui ne comptaient qu'un seul soutien, ce rôle incombait le plus souvent à un grand-parent dans 59 % des cas en 1986, et dans 55 % des cas en 1996. Dans les familles qui comptaient des soutiens multiples, la contribution des grands-parents aux frais de logement demeurait appréciable : au moins un grand-parent contribuait aux frais de logement dans environ 55 % des ménages à trois générations en 1991, et dans 54 % en 1996³.

À la lecture de ces chiffres, il ressort clairement que les grands-parents ont joué un rôle déterminant dans le paiement des frais de logement des ménages à trois générations au cours de la dernière décennie. Cette période coïncide avec une époque où les changements structurels de l'économie ont eu pour effet de réduire la capacité de bon nombre de jeunes familles de devenir financièrement autosuffisantes. Il est possible que la contribution financière des grandsparents ait permis d'alléger certains aspects plus pénibles imputables à la situation économique difficile.

Résumé

Malgré leur préférence générale pour l'autonomie et la vie privée, certains Canadiens ont opté pour un mode de vie où trois générations sont réunies sous un même toit. Ce mode de vie s'est répandu rapidement entre 1986 et 1996 et, si l'on se fie aux tendances actuelles de plus grande longévité, de vieillissement de la population et de taux élevé d'immigration, il est probable que le nombre de ménages à trois générations continuera d'augmenter, peut-être même encore plus rapidement. La plus grande longévité fera en sorte que davantage de familles compteront trois et même quatre générations. Les Canadiens plus âgés, en particulier les femmes, consacreront sans doute un plus grand nombre d'années à jouer un rôle au sein de la famille, par exemple à titre de grands-parents. La réunion de nombreuses générations sous un même toit pourrait avoir des conséquences à la fois positives et négatives sur la vie de famille. D'une part, ce mode de vie pourrait créer de nouvelles sources de stress quant aux besoins et aux obligations des familles. D'autre part, il pourrait également favoriser une plus grande cohésion entre les générations et le maintien de la famille.



Janet Che-Alford est analyste principale et Brian Hamm est analyste à la Division de la statistique sociale, du logement et des familles de Statistique Canada.

^{3.} Aucune donnée sur les soutiens multiples du ménage n'a été recueillie en 1986.

La recherche d'un emploi à la fin de ses études

par Warren Clark

our les diplômés de l'enseignement postsecondaire, différentes priorités peuvent guider la recherche d'un premier emploi à la fin de leurs études. Pour bon nombre d'entre eux, l'objectif premier est de trouver un emploi qui les aidera à rembourser leur dette d'études. De fait, la plupart des élèves récemment diplômés ont déclaré avoir choisi leur programme d'études en fonction des compétences professionnelles qu'ils pouvaient y acquérir et pour toucher un bon revenu. Pour certains, la situation idéale serait un emploi à temps partiel bien rémunéré qui les aiderait à concilier travail et famille; pour d'autres, il s'agirait d'un travail qui leur permettrait d'être leur propre patron.

Des études antérieures ont indiqué qu'il existait un lien marqué entre le champ d'études, les attentes des élèves et l'emploi. Nous examinons dans le présent article ce que les récents diplômés recherchent dans un emploi et ce qui a contribué à leur succès au cours de leur recherche d'un premier emploi, qu'il s'agisse de compétences particulières, des méthodes de recherche d'emploi utilisées ou du champ d'études.

Un salaire élevé est ce qui importe dans le choix d'un emploi

Les diplômés ont certaines attentes quant à ce qu'ils recherchent dans un emploi. Pour bon nombre de ceux qui ont obtenu leur diplôme en 1995, il s'agit avant tout de trouver un emploi bien rémunéré. Ainsi, 21 % des diplômés de l'enseignement collégial et 13 % des titulaires d'un baccalauréat ont classé l'obtention d'un salaire élevé au premier rang des critères qui influent sur le choix d'un emploi. Dans les deux groupes, le lieu de travail venait en deuxième, suivi de l'appréciation du travail, puis de la concordance entre le champ d'études et le travail.

Un salaire élevé et la sécurité d'emploi peuvent être particulièrement importants pour les diplômés qui ont contracté une lourde dette durant leurs études. Au baccalauréat, par exemple, les diplômés lourdement endettés (plus de 20 000 \$) étaient proportionnellement plus nombreux que ceux qui n'avaient pas emprunté du tout à accorder la priorité à un emploi bien rémunéré (18 % contre 13 %).

Les diplômés de 1995 sont ceux qui ont eu le plus de difficulté à trouver un emploi à temps plein et de niveau supérieur							
Deux ans après l'obtention du diplôme	Promotion de 1982	Promotion de 1986	Promotion de 1990	Promotion de 1995			
Diplômés travaillant à temps plein		%					
Diplômés de l'enseignement collégial	77	82	76	70			
Titulaires d'un baccalauréat	71	73	72	66			
Diplômés occupant à temps plein un	Diplômés occupant à temps plein un emploi de niveau supérieur ¹						
Diplômés de l'enseignement collégial	51	54	56	47			
Titulaires d'un baccalauréat	78	77	77	73			

^{1.} Les six catégories supérieures de la classification socioéconomique des professions de Pineo-Carroll-Moore comprennent les professionnels autonomes et ceux travaillant pour un employeur, les semi-professionnels, les techniciens, ainsi que les cadres intermédiaires et supérieurs.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale de 1997 auprès des diplômés de 1995

Pour leur part, les diplômés de l'enseignement collégial ont tous accordé la priorité à un emploi bien rémunéré sans égard à leur niveau d'endettement à la fin de leurs études.

Les caractéristiques recherchées dans un emploi varient également selon le stade auquel se trouve la personne sur les plans personnel et professionnel. Ainsi, même si un salaire élevé demeurait le critère le plus important pour les diplômés de tous âges, les diplômés de plus de 40 ans accordaient moins d'importance au salaire que ceux du début de la vingtaine. Le lieu de travail était un critère très important tant chez les diplômés de l'enseignement collégial que chez les diplômés universitaires, et ce, dans tous les groupes d'âge. Par contre, chez les diplômées universitaires, le lieu de travail importait davantage chez les femmes de moins de 40 ans que chez celles de 40 ans et plus. Les femmes mariées, et plus particulièrement celles qui ont des enfants, accordaient moins d'importance que les hommes ou que les femmes célibataires au fait d'avoir un emploi bien rémunéré. Chez les personnes qui ont des enfants, les caractéristiques de l'emploi qui témoignent d'un souci pour les besoins de la famille prennent plus d'importance, tandis que l'importance des autres critères peut diminuer. À titre d'exemple, le lieu de travail s'est avéré plus important pour les femmes mariées qui avaient des enfants de moins de 5 ans que pour celles sans enfants ou celles ayant des enfants plus vieux, ou pour les hommes. Tandis que les diplômées universitaires accordaient presque autant d'importance au fait d'aimer leur travail qu'à leur lieu de travail, leurs priorités changeaient lorsqu'elles avaient de jeunes enfants. Chez les diplômés universitaires de sexe masculin, le mariage semble modifier l'importance accordée au fait d'aimer son travail. Les hommes célibataires ont ainsi estimé que le fait d'aimer leur travail était aussi important que le lieu de travail, tandis que leurs homologues mariés ont accordé beaucoup moins d'importance au premier critère. Chez les diplômés de l'enseignement collégial, l'importance accordée au fait d'aimer son travail ne variait toutefois pas de la même façon.

Les réseaux sont le moyen le plus efficace de trouver un premier emploi

La façon la plus efficace de trouver un premier emploi est par le biais d'amis, de membres de la famille, de collègues de travail ou d'associés. Cela peut s'expliquer entre autres par le fait que ces connaissances peuvent mieux renseigner le diplômé sur les emplois et les employeurs. Elles peuvent aussi fournir

Le salaire élevé était le critère le plus important dans le choix d'un emploi pour les diplômés de 1995

	Diplômés de	Diplômés de l'enseignement collégial			Titulaires d'un baccalau		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
Critères pris en considération dans le ch	noix d'un emploi		(Cote d'importa	nce de 0 à 3)			
Salaire élevé	1,53	1,61	1,47	1,34	1,43	1,28	
Lieu de travail	0,80	0,76	0,84	0,73	0,69	0,75	
Aime le type de travail	0,57	0,56	0,59	0,67	0,63	0,70	
Travail lié au champ d'études	0,45	0,47	0,44	0,52	0,45	0,56	
Possibilité d'utiliser et de développer ses compétences et aptitudes	0,32	0,30	0,34	0,44	0,39	0,48	
Sécurité d'emploi	0,28	0,33	0,24	0,17	0,20	0,14	
Avancement professionnel	0,27	0,36	0,21	0,37	0,45	0,32	
Possibilité de travailler avec d'autres	0,24	0,19	0,28	0,20	0,18	0,22	
Sentiment de réalisation personnelle	0,17	0,17	0,17	0,32	0,34	0,31	
Souplesse de l'emploi	0,16	0,13	0,18	0,13	0,12	0,14	
Emploi prestigieux ou bien respecté	0,10	0,11	0,09	0,07	0,08	0,07	

Nota: Les diplômés devaient indiquer les trois critères les plus importants dans le choix d'un emploi. La cote 3 a été attribuée au critère le plus important, 2 au deuxième critère en importance, 1 au troisième critère, et 0 aux autres critères ne figurant pas parmi les trois premiers. La cote d'importance a été calculée en faisant la moyenne des valeurs attribuées par l'ensemble des diplômés pour chaque critère évalué.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale de 1997 auprès des diplômés de 1995.

des références directes aux employeurs ou à d'autres personnes mieux informées sur les débouchés intéressants qui s'offrent. Dans une certaine mesure, les réseaux contribuent à élargir le groupe de personnes qui participent à la recherche d'emploi. Selon une petite enquête menée aux États-Unis, les employeurs accordent une très grande importance aux candidatures qui leur sont soumises par leurs employés¹.

Aussi n'est-il pas surprenant de voir que près du tiers des diplômés de l'enseignement collégial (33 %) et des titulaires d'un baccalauréat (32 %) ont trouvé leur premier emploi par l'intermédiaire d'amis ou de membres de la famille.

Les appels ou visites spontanés faits à des employeurs ont aidé un sixième des diplômés (17 % des diplômés de l'enseignement collégial et 18 % des bacheliers) à trouver leur premier

emploi. Cependant, la personne qui utilise cette méthode doit parfois faire de nombreux appels ou de nombreuses visites avant de trouver un travail. Cette méthode requiert donc beaucoup de motivation et d'entregent. Il n'en demeure pas moins que le bon appel fait à la bonne personne au moment opportun est susceptible de générer des emplois qui ne sont annoncés nulle part ailleurs².

Bon nombre de personnes entreprennent leur recherche d'emploi en lisant les petites annonces, car cela est facile et que les journaux contiennent des listes de débouchés fréquemment mises à jour. La concurrence est cependant vive compte tenu de la grande diffusion des journaux. De plus, selon certaines sources, plus de 80 % des débouchés ne sont pas publiés dans les journaux³. Selon l'Enquête nationale de 1997 auprès des diplômés de 1995, seulement 1 diplômé sur 7 (14 %) environ a trouvé son premier emploi après l'obtention du diplôme grâce aux petites annonces.

Les anciens employeurs peuvent également se révéler une source utile d'information en matière de nouveaux emplois. Ils ont d'ailleurs aidé environ 10 % des diplômés à trouver leur premier emploi. Enfin, bien que les bureaux de placement sur les campus soient souvent des sources utiles

Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Durant l'été 1997, Statistique Canada, en collaboration avec Développement des ressources humaines Canada, a interviewé 43 000 personnes dans le cadre de l'Enquête nationale auprès des diplômés de 1995. Cet échantillon représentait plus de 295 000 Canadiens ayant obtenu un diplôme d'une école de formation professionnelle ou de métiers, d'un collège ou d'une université en 1995. Les intervieweurs ont interrogé les répondants sur leurs études, leur formation et leur expérience du marché du travail durant les deux années suivant immédiatement l'obtention de leur diplôme. Ils ont aussi demandé aux diplômés comment ils avaient trouvé leur premier emploi une fois leurs études terminées, quelles difficultés ils avaient éprouvées durant leur recherche d'emploi et ce qu'ils jugeaient importants dans un emploi.

Les résultats qui figurent dans le présent article portent sur les diplômés de l'enseignement collégial (collèges communautaires, instituts de technologie, écoles de soins infirmiers et de radiologie en milieu hospitalier et établissements semblables publics) et les diplômés des programmes menant à l'obtention d'un baccalauréat. Les titulaires d'un certificat ou d'un diplôme de premier cycle et les détenteurs d'un premier grade professionnel (p. ex. en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire et en droit) sont exclus du groupe des bacheliers. Environ 11 000 diplômés de l'enseignement collégial et 11 500 bacheliers ont été interviewés. Les termes « bacheliers » et « diplômés universitaires » sont utilisés indifféremment dans le texte pour désigner les diplômés d'un programme menant à l'obtention d'un baccalauréat.

Premier emploi après l'obtention du diplôme : Premier emploi occupé par les diplômés à la fin de leurs études. Cela comprend également les emplois qui étaient occupés avant ou pendant les études et qui ont été conservés une fois les études terminées.

Difficulté à trouver un emploi : Les diplômés devaient évaluer la difficulté qu'ils avaient eu à trouver un premier emploi après l'obtention de leur diplôme. Cette difficulté a été cotée selon une échelle à quatre degrés allant de 0 (aucune difficulté) à 3 (beaucoup de difficulté).

- 1. Dans le cadre d'une enquête menée durant l'été 1997 auprès de 192 employeurs, 77 % d'entre eux ont jugé importantes ou extrêmement importantes les candidatures qui leur étaient soumises par leurs employés actuels en vue de l'embauche de nouveau personnel. Richard Fein, « Traditional or Electronic Tools: How Do People Get Hired? », Journal of Career Planning and Employment, vol. 58, nº 4, 1998, p. 40 à 43.
- 2. Judith O. Wagner, « Job Search Methods », ERIC Digest, nº 121, Columbus, ERIC Clearinghouse on Adult, Career and Vocational Education, 1992.
- 3. Student Employment Network, The 1999 Canada Student Employment Guide, Toronto, 1999 p. 31.

d'information sur les carrières, seulement 9 % environ des diplômés ont trouvé leur premier emploi par l'entremise de ces bureaux. Une proportion encore plus faible d'entre eux (3 % des diplômés de l'enseignement collégial et 4 % des bacheliers) l'ont trouvé par l'entremise d'une agence de placement publique ou privée, tandis que moins de 1 % l'ont trouvé au moyen du réseau Internet⁴.

Bon nombre de diplômés ont connu des difficultés dans leur recherche d'emploi

Pour la plupart des nouveaux diplômés, la recherche d'un emploi à la fin des études requiert beaucoup d'efforts. Le quart environ des diplômés de l'enseignement collégial et des bacheliers ont eu beaucoup de difficulté à trouver un premier emploi qui leur permettait de gagner un revenu adéquat, alors qu'un tiers des bacheliers et un quart des diplômés de l'enseignement collégial ont eu beaucoup de difficulté à trouver un emploi lié à leur champ d'études⁵.

Un sixième des diplômés ont aussi eu de la difficulté à trouver un emploi à l'endroit de leur choix. Les diplômés de Terre-Neuve sont ceux qui éprouvaient le plus de difficulté sur ce plan : 38 % des diplômés de l'enseignement collégial et 30 % des titulaires d'un baccalauréat ont eu beaucoup de difficulté à trouver un emploi dans un lieu qui leur convenait. Dans les autres provinces de l'Atlantique, environ 24 % des diplômés de l'enseignement collégial et entre 22 % et 26 % des titulaires d'un baccalauréat ont éprouvé pareille difficulté. En revanche, il n'y a qu'en Alberta et en Colombie-Britannique que moins de 15 % des

diplômés de l'enseignement collégial et des bacheliers ont indiqué avoir eu beaucoup de difficulté à trouver un emploi à un endroit où ils voulaient vivre.

De l'incertitude quant aux objectifs à long terme est susceptible d'entraver la recherche d'emploi, et bon nombre de diplômés universitaires — en particulier ceux en sciences humaines et en sciences sociales — ont eu de la difficulté à décider de ce qu'ils voulaient faire à la fin de leurs études. Ainsi, 14 % des bacheliers ont déclaré avoir beaucoup de difficulté à se décider, comparativement à 7 % des diplômés de l'enseignement collégial. Par ailleurs, plus ces diplômés étaient jeunes, plus leur niveau d'indécision était grand.

Les véritables démarches en vue de trouver un emploi se sont révélées très difficiles pour environ 7 % des diplômés. Bien que les entrevues d'emploi puissent poser un problème pour les nouvelles personnes à la recherche d'un travail, 51 % des diplômés de l'enseignement collégial et 45 % des bacheliers ont déclaré n'avoir eu aucun problème à réussir les entrevues pour l'obtention de leur premier emploi. De même, la plupart des diplômés de l'enseignement collégial (69 %) et des bacheliers (61 %) n'ont eu aucune difficulté à rédiger des curriculum vitæ et des lettres de présentation, ni à remplir des demandes d'emploi.

L'âge n'était pas étranger aux problèmes rencontrés au cours de la recherche d'emploi. En général, les diplômés plus âgés (plus de 30 ans) avaient moins de difficulté à trouver un emploi que les plus jeunes (moins de 22 ans). Même si les diplômés de tous âges ont déclaré que trouver un emploi assez bien rémunéré avait été leur tâche la plus difficile, les bacheliers plus âgés ont malgré tout trouvé cela plus facile que les jeunes. Chez les diplômés de l'enseignement collégial,

766	Plus de
7)11/2	difficult

1 diplômé sur 4 a déclaré avoir eu beaucoup de difficulté à trouver un emploi bien rémunéré

	Diplômés de l'enseignement collégial	Titulaires d'un baccalauréat
		%
Trouver un emploi adéquatement rémunéré	28	27
Trouver un emploi lié à mon champ d'études	25	33
Trouver un emploi là où je désire habiter	17	16
Savoir comment trouver les débouchés	7	8
Décider de ce que je veux faire	7	14
Réussir les entrevues d'emploi	2	2
Remplir des demandes d'emploi, rédiger des curriculum vitæ ou des lettres de présentation	1	1

Source : Statistique Canada, Enquête nationale de 1997 auprès des diplômés de 1995.

^{4.} Bien que le réseau Internet offre aujourd'hui de nombreuses ressources pour l'affichage des possibilités d'emploi et des curriculum vitæ, il n'en était encore qu'à ses débuts au moment où les diplômés de 1995 étaient à la recherche d'un emploi.

^{5.} Les titulaires d'un baccalauréat en sciences humaines et dans les disciplines connexes, en sciences sociales, en agriculture, ainsi qu'en sciences et techniques biologiques sont ceux qui ont eu le plus de difficulté à trouver un emploi lié à leurs études.

par contre, tous ont déclaré le même degré de difficulté à trouver un emploi bien rémunéré.

Les diplômés de certains champs d'études — notamment celui menant aux professions de la santé, des sciences et de la technologie — ont connu une recherche d'emploi beaucoup moins difficile que les autres diplômés. Dans bon nombre de champs d'études liés à la santé, les conditions d'admission sont restrictives et le nombre de places est très limité, ce qui a pour effet de restreindre le nombre de diplômés qui arrivent sur le marché du travail. De tous les titulaires d'un baccalauréat, ce sont les diplômés de ces champs qui ont eu le moins de difficulté à décider de ce qu'ils voulaient faire, à savoir comment trouver les emplois disponibles, à trouver un emploi lié à leur champ d'études ou à obtenir un emploi assez bien rémunéré. Pour ces diplômés, la tâche la plus difficile a été de trouver un emploi à un endroit qui leur convenait, quoique, même à ce chapitre, ils aient eu moins de difficulté que les diplômés des autres champs. Les diplômés de l'enseignement collégial dans les champs liés à la santé ont vécu des expériences semblables. Ils ont aussi trouvé plus difficile que les autres diplômés de l'enseignement collégial de trouver un emploi là où ils voulaient habiter.

Les antécédents de travail sont un facteur des plus utiles pour trouver un emploi

En 1995, 17 % des diplômés de l'enseignement collégial et 7 % des titulaires d'un baccalauréat étaient issus d'un programme d'alternance travail-études. Environ la moitié des diplômés de l'enseignement collégial et les deux tiers des bacheliers issus de programmes d'alternance travail-études ont déclaré que ce type de programme les avait aidés à trouver un emploi à la fin de leurs études. Une proportion encore plus élevée de diplômés ont indiqué que leurs antécédents de travail avaient été utiles. Enfin, même si plus de 80 % des diplômés ont suivi des cours d'orientation professionnelle ou de recherche d'emploi, seulement 18 % des diplômés de l'enseignement collégial et 13 % des diplômés universitaires ont jugé que ces cours les avaient aidé à trouver un emploi.

Le bénévolat est parfois utile pour trouver un emploi

Pour certains diplômés, le bénévolat ouvre la voie au marché du travail. Au cours des deux années suivant l'obtention de leur diplôme (de 1995 à 1997), environ 54 % des bacheliers et 39 % des diplômés de l'enseignement collégial ont fait du bénévolat. Les femmes étaient toutefois plus susceptibles que les hommes d'avoir pratiqué ce genre d'activité. Plus de la moitié des bénévoles ont déclaré que leur travail bénévole était lié à leur champ d'études. Par ailleurs, environ 39 % des bénévoles de l'enseignement collégial et universitaire ont déclaré que le bénévolat les avait fortement aidé à développer une attitude positive à l'égard du travail, et le tiers environ estimaient que cela les avait grandement aidé à acquérir des compétences professionnelles. Environ 13 % des bénévoles diplômés de l'enseignement collégial et 18 % de ceux titulaires d'un baccalauréat ont déclaré que le bénévolat les avait grandement

Plus de la moitié des diplômés de 1995 ont commencé leur premier emploi dans les trois mois suivant la fin de leurs études							
Diplômés de l'enseignement collégial Titulaires d'un bacca					alauréat		
	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes
Le premier emploi après l'obtention du diplôr	ne a com	mencé		%			
Cinq ans ou plus avant l'obtention du diplôme	6	5	6		8	6	9
De 1 an à 4 ans avant l'obtention du diplôme	12	11	13		13	12	13
Moins de 1 an avant l'obtention du diplôme	9	9	9		9	10	9
Moins de 3 mois après l'obtention du diplôme	32	33	31		27	29	26
De 3 à 5 mois après l'obtention du diplôme	11	11	11		14	14	14
De 6 à 11 mois après l'obtention du diplôme	10	10	10		9	9	9
De 12 à 23 mois après l'obtention du diplôme	12	14	11		13	13	13
Deux ans ou plus après l'obtention du diplôme	3	3	3		3	3	3
Toujours sans emploi en juin 1997	6	5	6		5	5	6
Source : Statistique Canada, Enquête nationale de 1997 auprès des diplômés de 1995.							

aidé à trouver un emploi. En juin 1997, toutefois, les diplômés bénévoles étaient proportionnellement moins nombreux à travailler à temps plein que les diplômés qui n'avaient pas fait de bénévolat. Il est possible que certains diplômés aient souhaité acquérir une expérience de travail par l'intermédiaire du bénévolat si leurs perspectives d'emploi semblaient peu prometteuses.

Le premier emploi après l'obtention du diplôme

En juin 1997, au moment où l'on interviewait la promotion de 1995, 95 % des diplômés avaient trouvé leur premier emploi après l'obtention du diplôme. Ces diplômés avaient occupé en moyenne 2,1 emplois entre la fin de leurs études et juin 1997, et 1 diplômé sur 16 en avait occupé 5 ou plus. Chez les jeunes travailleurs, la recherche d'un bon emploi se manifeste généralement par des changements fréquents d'emploi, tandis que les diplômés plus expérimentés changent moins souvent d'emploi⁶. Les diplômés de 20 et 21 ans avaient occupé en moyenne 2,3 emplois et 7 % en avaient occupé 5 ou plus. Pour leur part, les diplômés de 40 ans et plus avaient occupé environ 1,5 emploi et seulement 2 % en avaient occupé 5 ou plus au cours des deux années précédentes.

Les diplômés qui avaient accepté leur premier emploi uniquement parce que c'était le seul qu'ils avaient pu trouver avaient tendance à l'avoir occupé pendant une période moyenne de 21 à 22 mois. En revanche, les premiers emplois choisis pour d'autres raisons (meilleure rémunération, plus grandes possibilités d'avancement, intérêt pour le travail) ont duré en moyenne de 31 à 32 mois.

Certains diplômés ont commencé leur premier emploi bien avant d'obtenir leur diplôme. Certains l'ont même commencé avant d'entreprendre leur programme d'études. Ainsi, pour 6 % des diplômés de l'enseignement collégial et 8 % des bacheliers, le premier emploi après l'obtention du diplôme était en fait un emploi qu'ils occupaient depuis au moins cinq ans. Le tiers environ des bacheliers de ce groupe avaient plus de 30 ans et travaillaient à temps plein comme professionnels, semi-professionnels, cadres supérieurs, cadres intermédiaires ou techniciens tout en poursuivant des études à temps partiel. Un autre 39 % avaient moins de 30 ans et travaillaient comme ouvriers spécialisés ou manœuvres. Enfin, 29 % environ des diplômés de l'enseignement collégial qui avaient commencé à travailler cinq ans ou plus avant l'obtention de leur diplôme occupaient un poste de niveau supérieur.

D'autres diplômés ont commencé à travailler pendant leurs études universitaires ou collégiales. Parmi les diplômés qui ont commencé à travailler de un à quatre ans avant la

6. Bettina Lankard Brown, « Career Mobility: A Choice or Necessity? », ERIC Digest, nº 191, Columbus, ERIC Clearinghouse on Adult, Career and Vocational Education, 1988.

fin de leurs études, plus de la moitié occupaient un emploi de bureau ou travaillaient dans le secteur de la vente ou des services — en d'autres mots, il s'agit du type d'emplois à temps partiel qu'occupent bon nombre d'élèves pour aider à financer leurs études. Pour leur part, les diplômés qui ont attendu la fin de leurs études avant d'entreprendre leur premier emploi étaient plus susceptibles d'occuper un emploi de niveau professionnel ou technique. Par ailleurs, les diplômés qui ont commencé à travailler de un à quatre ans avant l'obtention de leur diplôme ont été proportionnellement plus nombreux à conserver le même emploi que les diplômés qui ont commencé à travailler après la fin de leurs études. En fait, plus de 70 % des premiers occupaient toujours le même emploi un an après la fin de leurs études, mais seulement 47 % des bacheliers et 52 % des diplômés de l'enseignement collégial qui ont commencé leur premier emploi durant les trois mois suivant la fin de leurs études l'occupaient toujours 12 mois plus tard.

Résumé

Un grand nombre de collèges et d'universités offrent aujourd'hui des séminaires et des ateliers sur la recherche d'emploi dans le but d'aider les élèves à trouver un travail. Ces activités semblent avoir porté fruit, les diplômés de 1995 ayant eu peu de difficulté à remplir des demandes d'emploi ou encore à rédiger des curriculum vitæ ou des lettres de présentation. Par contre, peu d'entre eux ont trouvé leur premier emploi par l'entremise d'un programme d'orientation professionnelle. En fait, les démarches faites auprès des amis, des membres de la famille et d'autres connaissances demeurent la méthode qui remporte le plus de succès en vue de trouver un premier emploi après l'obtention du diplôme. Tant chez les diplômés de l'enseignement collégial que chez ceux de l'enseignement universitaire, le salaire élevé constituait le critère le plus important dans le choix d'un emploi. Un grand nombre de diplômés ont réussi à trouver un premier emploi de niveau professionnel ou technique, mais le roulement de personnel restait élevé. Les diplômés qui ont commencé à travailler alors qu'ils étaient encore aux études étaient les moins susceptibles de quitter leur emploi, alors que les nouveaux venus sur le marché du travail étaient plus enclins à changer d'emploi. La plus grande difficulté, tant pour les diplômés de l'enseignement collégial que pour ceux de l'enseignement universitaire, était de trouver un emploi bien rémunéré.



Warren Clark est analyste à la Division de la statistique sociale, du logement et des familles de Statistique Canada.

<u>L'ACTUALITÉ</u>



Aujourd'hui, plus de 1 enfant sur 10 souffre d'asthme

En 1978-1979, moins de 3 % des enfants âgés de moins de 15 ans, soit environ 141 000 enfants, souffraient d'asthme; en 1994-1995, cette proportion avait augmenté à 11 %, soit environ 672 000 enfants. L'asthme est plus répandu chez les garçons que chez les filles : en 1978-1979, un peu plus de 3 % des garçons de moins de 15 ans, contre un peu moins de 2 % des filles, étaient asthmatiques; en 1994-1995, ces proportions atteignaient respectivement 13 % et 9 %. La prévalence de l'asthme était en outre nettement plus élevée chez les enfants qui vivaient dans des ménages à faible revenu et à revenu élevé que chez les enfants issus de ménages à revenu moyen; les enfants de ménages à faible revenu étaient toutefois plus susceptibles d'avoir souffert récemment d'une crise d'asthme. L'asthme est l'une des causes les plus courantes d'hospitalisation chez l'enfant; en 1994-1995, plus de 4 300 enfants pour 100 000 chez qui on avait diagnostiqué l'asthme ont dû être hospitalisés à cause de cette maladie.

Rapports sur la santé, vol. 10, nº 3, hiver 1998, Statistique Canada, produits nos 82-003-XPB et 82-003-XIF (Internet) au catalogue.



Les ventes directes en perte de vitesse

En 1997, les Canadiens ont acheté pour 3,4 milliards de dollars de marchandises à des vendeurs à domicile, ce montant représentant une hausse d'à peine 0,3 % par rapport à 1996. Par contre, les ventes au détail en magasin (excluant le secteur de l'automobile) ont augmenté de près de 6 %. La valeur des ventes en personne, par exemple lors de démonstrations de groupe à domicile, s'est accrue de 3 % en 1997, tandis que les ventes par la poste ou par téléphone ont diminué de près de 1 %. Les ventes de journaux (+7 %) et de cosmétiques (+6 %) sont celles qui ont le plus augmenté, alors que des baisses ont été enregistrées pour les livres et les encyclopédies (-7 %) ainsi que pour les cassettes, les disques compacts et l'équipement (-9 %).

Services à la clientèle, Division de la statistique du commerce, (613) 951-3549.



Hausse des dons de charité malgré la diminution du nombre de donateurs

Durant la majeure partie des années 90, le nombre de déclarants indiquant des dons de charité et la valeur de leurs dons sont demeurés relativement inchangés, s'établissant respectivement à environ 5,4 millions de donateurs et à 3,5 milliards de dollars. En 1997, toutefois, moins de 5,3 millions de déclarants ont indiqué des dons de charité sur leur déclaration de revenus de 1997, mais la valeur de leurs dons a atteint 4,3 milliards de dollars. Cette baisse de 3 % du nombre de donateurs est la plus forte baisse de la décennie, alors que l'augmentation de 6 % de la valeur des dons est la deuxième hausse en importance de la décennie. Cette hausse de la valeur des dons déclarés en 1997 pourrait notamment être due au relèvement du plafond de déduction autorisé par Revenu Canada depuis l'année d'imposition 1997 (celui-ci étant passé de 50 % à 75 % du revenu net). La valeur médiane du don de charité au Canada est de 170 \$; c'est à Terre-Neuve que le don médian provincial est le plus élevé (270 \$) et au Québec qu'il est le plus faible (100 \$).

Services à la clientèle, Division des données régionales et administratives, (613) 951-9720.



Légère diminution du nombre de causes portées devant les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes

En 1997-1998, les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes dans neuf secteurs de compétence déclarants (soit environ 80 % du nombre de causes à l'échelle nationale) ont traité plus de 411 500 causes, ce qui représente une baisse de plus de 1 % par rapport à l'année précédente. Près des deux tiers (63 %) des accusés qui ont comparu devant ces tribunaux avaient entre 18 et 34 ans, bien qu'ils ne représentaient que le tiers seulement (33 %) de l'ensemble de la population adulte. La conduite avec facultés affaiblies a été l'infraction la plus fréquente (15 % de toutes les infractions), suivie des voies de fait simples (12 %). Un verdict de culpabilité a été obtenu pour au moins une accusation dans 6 causes sur 10; dans le cas des infractions au code de la route en vertu du Code criminel, cette proportion a atteint 76 %.

Iuristat vol. 18. nº 14. Statistique Canada, produits nos 85-002-XPF et 85-002-XIF (Internet) au catalogue.



Les heures d'écoute de la télévision continuent de diminuer

Au cours de la dernière décennie, on a observé une diminution faible mais continue du nombre d'heures que les Canadiens consacrent à l'écoute de la télévision, ce nombre étant passé de 23,5 heures par semaine en 1988 à 22,7 heures en 1997. Seule l'année 1995, qui a été marquée par l'introduction des chaînes spécialisées de télévision par câble, a fait exception; les heures d'écoute ont alors augmenté d'environ une demi-heure, avant de recommencer à baisser. Les habitudes d'écoute diffèrent également selon le groupe linguistique. En 1997, les francophones ont consacré plus de 66 % de leurs heures d'écoute à des émissions canadiennes, comparativement à une proportion de seulement 30 % pour les anglophones. Les francophones étaient également proportionnellement plus nombreux à regarder des émissions d'information et d'affaires publiques (29 % contre 22 % des anglophones), ainsi que des émissions de variétés et des jeuxquestionnaires (15 % contre 9 %). En revanche, les anglophones étaient plus nombreux à regarder des émissions humoristiques (14 % contre 9 %) et sportives (9 % contre 6 %). Enfin, francophones et anglophones ont consacré moins du tiers de leurs heures d'écoute (30 %) à des émissions dramatiques.

Programme de la statistique culturelle

Culture, Tourisme et Centre des statistiques sur l'éducation, (613) 951-3136.



Des dépenses très similaires en 1997 et en 1996

Le ménage moyen a dépensé environ 49 950 \$ en 1997, montant pratiquement inchangé par rapport à 1996. L'impôt sur le revenu des particuliers représentait toujours la plus importante part des dépenses des ménages, s'établissant à 21 cents pour chaque dollar. Venaient ensuite les dépenses liées au logement (20 cents), au transport (12 cents) et à l'alimentation (11 cents). En moyenne, le cinquième (quintile) des ménages ayant les plus faibles revenus a dépensé 16 700 \$, comparativement à 97 930 \$ pour le quintile affichant les revenus les plus élevés. Après correction pour les différences quant à la taille des ménages, les dépenses moyennes par personne étaient de 10 250 \$ pour le quintile affichant le revenu le plus faible et de 28 800 \$ pour le quintile le plus élevé.

Services à la clientèle, Division de la statistique du revenu, (613) 951-7355.

Les jeunes et la criminalité

par Kathryn Stevenson, Jennifer Tufts, Dianne Hendrick et Melanie Kowalski

Voici le scénario que tout parent redoute. Le téléphone sonne. C'est la police qui vous demande de venir chercher votre enfant qui vient d'être accusé d'une infraction criminelle. Heureusement, très peu de parents reçoivent pareils appels. En effet, contrairement à la croyance populaire, la criminalité juvénile n'est ni répandue ni à la hausse, bien au contraire. En 1997, moins de 5 % des jeunes Canadiens âgés de 12 à 17 ans (soit environ 121 000 jeunes) ont été accusés d'une infraction à une loi fédérale, et le taux de jeunes ainsi accusés est en baisse depuis 1991.

Il n'en demeure pas moins que certains jeunes ont bel et bien des démêlés avec la justice. Quels sont les événements dans la vie d'un enfant qui le conduisent à l'activité criminelle? Bien que les spécialistes ne s'entendent pas sur les causes de la criminalité et de la délinquance, la plupart seraient d'accord pour dire que le risque d'avoir des comportements antisociaux varie à la fois en fonction de la personnalité et des conditions sociales. Dans la première partie du présent article, nous examinons les jeunes contrevenants et les crimes qu'ils commettent; nous traitons ensuite des théories actuelles sur les causes de la criminalité chez les jeunes en regard du contexte social et économique du Canada.

Le vol est l'infraction la plus courante

L'accusation de vol est celle qui est le plus souvent portée contre des jeunes. En 1997, près de la moitié des jeunes accusés (49 %) ont été impliqués dans des crimes contre les biens¹, principalement des vols et des introductions par effraction. Les crimes de violence², qui incluent les voies de fait et les vols qualifiés, ont été beaucoup moins répandus, représentant environ 18 % des accusations portées, le reste étant d'« autres » infractions au *Code criminel* et à d'« autres » lois fédérales. À titre de comparaison, une proportion plus

Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

La plupart des données citées dans le présent article sont extraites du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (Programme DUC) et du Programme révisé de déclaration uniforme de la criminalité (Programme DUC révisé). En place depuis 1962, le Programme DUC est une enquête représentative à l'échelle nationale qui consiste à enregistrer le nombre d'actes criminels déclarés à la police. Ce programme vise à recueillir de l'information sur le nombre de personnes accusées, selon le sexe et selon qu'il s'agisse d'un contrevenant adulte ou d'un jeune contrevenant. Les incidents qui mettent en cause plus d'une infraction sont enregistrés sous les infractions les plus graves; les infractions moins graves sont donc sous-dénombrées.

Le Programme DUC révisé de déclaration uniforme de la criminalité a été mis au point en 1984 (et est mené depuis conjointement avec le Programme DUC) dans le but de recueillir des renseignements détaillés sur les actes criminels. L'information recueillie par le biais du Programme DUC révisé porte entre autres sur l'âge et le sexe de l'accusé et de sa victime, le lien entre la victime et l'accusé, les blessures subies durant un crime de violence, le lieu de l'incident ainsi que la présence ou non d'une arme. Les données de 1997, qui ont été recueillies auprès de 179 services de police de six provinces (Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario, Alberta, Saskatchewan et Colombie-Britannique), représentent environ 48 % du volume national de crimes. Ces données ne sont pas représentatives à l'échelle nationale.

Les crimes contre les biens sont des actes illégaux perpétrés dans le but d'acquérir des biens sans qu'il y ait usage de violence ou menace de violence à l'endroit d'une personne.

Les crimes de violence impliquent l'usage de violence ou la menace de violence contre une personne.

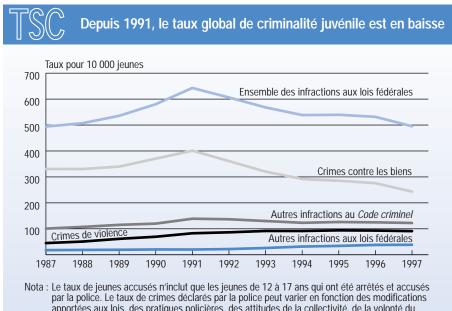
élevée de jeunes avaient été accusés de crimes contre les biens (67 %) en 1987, alors que les crimes de violence (9 %) et l'ensemble des autres infractions représentaient une proportion plus faible.

Le nombre total d'accusations au criminel portées contre des jeunes a augmenté de 1987 à 1991, année où il a atteint un sommet; ce nombre a ensuite commencé à diminuer et, en 1997, le taux était pratiquement inchangé par rapport à 1987. En revanche, le taux de crimes de violence chez les jeunes a doublé (102 %) durant cette décennie. Certains experts se demandent toutefois si ces chiffres indiquent une véritable augmentation des crimes de violence ou s'ils ne font que refléter des changements d'attitudes qui ont eu pour effet d'accroître la déclaration des crimes, en particulier des voies de fait simples³. Prenons l'exemple suivant : avec l'adoption de stratégies plus rigoureuses en faveur de la « tolérance zéro », les élèves qui sont impliqués dans des bagarres dans la cour d'école, et qui étaient auparavant punis par le directeur d'école,

> sont aujourd'hui plus susceptibles d'avoir affaire à la police et de se retrouver dans les « statistiques juridiques ».

> Les voies de fait simples, les voies de fait graves et les vols qualifiés forment la majeure partie des crimes de violence, les voies de fait simples étant de loin les plus répandues. D'un autre côté, le nombre de jeunes accusés d'homicide (54 jeunes en 1997) représente une très faible proportion des jeunes accusés

3. Les voies de fait simples constituent la forme la moins grave d'agression et elles incluent les bousculades, les gifles, les coups de poing ainsi que les menaces verbales proférées à l'endroit d'une personne. Les voies de fait graves incluent le port, l'utilisation ou la menace d'utilisation d'une arme contre une personne, les agressions causant des lésions corporelles ou, dans les cas les plus graves, les voies de fait blessant ou défigurant une personne ou mettant sa vie en danger.



apportées aux lois, des pratiques policières, des attitudes de la collectivité, de la volonté du public de déclarer les crimes, ainsi que du recours à des mesures de rechange (actions autres que des procédures judiciaires à l'égard d'un jeune soupçonné d'avoir commis une infraction).

Sources : Statistique Canada, Programme de déclaration uniforme de la criminalité et Enquête sur les homicides, 1997.

L	Ensemble des lois fed	lérales (495 pour 10 000)
Infractions au Co	ode criminel (457)	Infractions aux autres lois fédérales* (38)
		Infractions en matière de drogues (21)
Crimes de violence* (91)	Crimes contre les biens* (243)	Autres infractions au Code criminel (123)
Homicide (0,2) Agression sexuelle (6) Voies de fait graves (18)	Introduction par effraction (70) Vol de véhicule	Défaut de comparaître en justice (35) Évasion d'un lieu de détention (5) Méfait (29)
Voies de fait simples (46) Autres agressions (4)	automobile (27) Vol (117)	* Seules certaines infractions figurent au tableau.

d'une infraction criminelle (soit environ 2 pour 100 000). Au cours des 10 dernières années, le nombre réel de jeunes accusés d'homicide a fluctué considérablement, de 36 en 1987 à un sommet de 68 en 1995.

Les garçons de 16 et 17 ans sont les plus susceptibles d'être accusés

Selon les données de la police, l'âge critique pour la participation à des actes criminels n'est pas le même chez les garçons et les filles. Les filles âgées de 14 et 15 ans sont plus susceptibles d'être accusées, alors que les garçons accusés d'une infraction criminelle ont tendance à être âgés de 16 et 17 ans. Par ailleurs, alors que l'activité criminelle persiste chez les garçons à mesure qu'ils vieillissent, elle commence à diminuer vers l'âge de 16 ans chez les filles.

Les garçons forment la majorité (78 % en 1997) des jeunes impliqués dans des activités criminelles, bien que l'écart entre les sexes ait diminué au cours des 10 dernières années.

TESC Les victimes d'actes de violence commis par des jeunes sont habituellement des jeunes

Lorsqu'un jeune commet un acte de violence, celuici est le plus souvent dirigé contre d'autres jeunes — en particulier des hommes. En 1997, plus de la moitié (56 %) des victimes des actes de violence perpétrés par des jeunes étaient d'autres jeunes, 34 % étaient des adultes et les 10 % restants étaient des enfants de moins de 12 ans. Environ 62 % des victimes étaient de sexe masculin, les garçons âgés de 12 à 17 ans représentant 36 % de toutes les victimes.

La plupart des victimes des crimes de violence commis par des jeunes connaissent leur assaillant. Les données recueillies en 1997 auprès des services policiers indiquent en effet que 74 % des victimes connaissaient leur assaillant; dans la majorité des cas (57 %), l'accusé était une connaissance, alors que dans 13 % des cas il s'agissait d'un

membre de la famille et dans 4 % des cas, d'un ami ou d'une amie proche de la victime. Les voies de fait simples sont les crimes les plus souvent commis, autant contre les hommes que contre les femmes. Les voies de fait graves et les vols qualifiés sont les deuxième et troisième types de crimes de violence les plus souvent perpétrés contre les victimes de sexe masculin, alors que les femmes ont tendance à être victimes d'agression sexuelle et de voies de fait graves.

La grande majorité des victimes des crimes de violence commis par des jeunes ne subissent pas de blessures physiques graves. En 1997, 49 % des victimes ont déclaré n'avoir subi aucune blessure et environ 47 % ont subi des blessures mineures qui n'ont pas nécessité de soins médicaux.

Environ 5 % des victimes ont subi des blessures graves nécessitant des soins médicaux et 0,1 % sont décédées.

La plupart des crimes de violence perpétrés par des jeunes se produisent dans un lieu public, par exemple sur un terrain de stationnement ou dans le réseau de transport en commun. En 1997, 35 % des victimes ont été agressées dans un lieu public, 26 % dans une résidence privée, 22 % à l'école et 17 % dans des endroits commerciaux ou des établissements publics. Le lieu de l'agression varie selon le type d'infraction. Ainsi, la maison a tendance à être le lieu prédominant des agressions sexuelles et des homicides, alors que les lieux publics sont le plus souvent la scène des vols qualifiés, des voies de fait graves et des voies de fait simples.

	Total	Victimes Femmes	Hommes
Infractions		%	
Voies de fait simples	53	57	51
Voies de fait graves	18	13	21
Vol qualifié	14	8	17
Agression sexuelle	8	16	3
Homicide	0,1	0,1	0,1
Autres*	7	6	8

Nota: Exclut 21 victimes (0,2 %) dont le sexe est inconnu.

Source : Statistique Canada, Programme révisé de déclaration uniforme de la criminalité de 1997.

^{*} Inclut tous les autres crimes de violence.

En 1987, 84 % des jeunes accusés étaient des garçons. De 1987 à 1997, le taux global d'accusations a diminué de 7 % chez les garçons, alors qu'il a augmenté de 38 % chez les filles. Dans le cas des crimes avec violence, les taux ont augmenté à la fois chez les garçons et les filles, quoique beaucoup plus rapidement chez ces dernières, soit respectivement de 85 % et 179 % au cours de la dernière décennie. En 1997, le taux réel de filles accusées de crimes de violence (47 pour 10 000) demeurait cependant nettement inférieur au taux enregistré chez les garçons (133 pour 10 000).

Garçons et filles tendent à être impliqués dans des infractions similaires. Les trois infractions les plus répandues chez les jeunes hommes sont le vol de moins de 5 000 \$, l'introduction par effraction et les voies de fait simples. Chez les jeunes femmes, le vol d'une valeur de moins de 5 000 \$ vient en tête, suivi des voies de fait simples et du défaut de comparaître en justice.

Les récidivistes représentent plus de 4 causes portées devant les tribunaux de la jeunesse sur 10

En 1996-1997, plus de 40 % des causes portées devant les tribunaux de la jeunesse impliquaient des récidivistes (des jeunes déjà condamnés), dont 21 % avaient une condamnation antérieure, 10 % en comptaient deux et 11 % en avaient trois et plus. Une étude antérieure sur le récidivisme, menée en 1993-1994, avait donné des résultats très similaires, ce qui laisse entendre que les récidivistes représentent une proportion substantielle des jeunes qui ont des démêlés avec la justice, cette situation ayant peu changé au cours des dernières années.

Les accusations multiples sont surtout répandues chez les récidivistes Accusation simple Accusations multiples % des contrevenants 72 69 50 50 38 31 28 Deux fois Trois fois et plus Une fois Contrevenants primaires Contrevenants ayant déjà été condamnés Nota: Exclut les données de la Nouvelle-Écosse et les infractions postérieures à la décision. Source : Statistique Canada, Enquête auprès des tribunaux de la jeunesse de 1996-1997.

Tout comme les contrevenants accusés une première fois, les récidivistes sont surtout accusés de crimes contre les biens (59 %). Les récidivistes sont toutefois plus susceptibles d'être impliqués dans des infractions plus graves; à titre d'exemple, le recel représente 17 % de toutes les infractions commises contre les biens par des récidivistes, comparativement à 12 % pour les contrevenants primaires. Inversement, le crime le moins grave, soit le vol d'une valeur de moins de 5 000 \$, représente 31 % des crimes contre les biens perpétrés par des récidivistes, contre 35 % pour les contrevenants primaires. On observe les mêmes variations dans le cas des infractions avec violence.

Les récidivistes sont également proportionnellement plus nombreux à être accusés d'infractions multiples. On suppose que les jeunes qui font face à de multiples accusations par cause sont plus actifs sur le plan de la criminalité que ceux contre lesquels ne pèse qu'une seule accusation. En 1996-1997, la moitié des contrevenants primaires ont été accusés d'infractions multiples, comparativement à 62 % des contrevenants ayant une condamnation antérieure, à 69 % de ceux en ayant deux et à 72 % de ceux en ayant trois et plus. Les jeunes hommes sont plus nombreux à récidiver que les jeunes femmes, les proportions étant de 43 % contre 32 %.

La personnalité et la société influent toutes deux sur la criminalité juvénile

La plupart des spécialistes s'entendent pour dire que le risque d'être impliqué dans des activités criminelles dépend à la fois de facteurs personnels et sociaux. La prédisposition biologique ou génétique, l'alcoolisme et la consommation

> de drogues, les maladies mentales, la structure familiale, le faible revenu, l'abandon scolaire et le chômage ne sont que quelques-uns des facteurs associés à la participation des jeunes à la criminalité. La majorité des répondants à un récent sondage d'opinion publique ont cité les mauvaises pratiques parentales et l'éclatement de la famille comme facteurs les plus importants prédisposant à la criminalité, suivis de la consommation de drogues, de la clémence du système judiciaire, de la pauvreté, de l'absence de valeurs morales, du chômage, de la violence à la télévision et du manque de discipline à l'école⁴.

^{4.} Environics Research Group, Focus Canada Environics 1998-1, Ottawa, Environics,

Les difficultés économiques, combinées à une situation familiale difficile, sont souvent invoquées pour expliquer la délinquance. Les enfants qui vivent dans des ménages à faible revenu peuvent se retrouver dans des logements de piètre qualité, eux-mêmes situés dans des quartiers provisoires et délabrés. La frustration des parents peut mener à la consommation excessive d'alcool ou de drogues et à la violence dans la maison⁵, une situation qui risque ensuite d'amener les enfants à s'associer à un groupe de délinquants de leur âge et peut-être aussi à s'adonner à des activités criminelles. De fait, selon l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ), les enfants vivant dans des ménages à faible revenu sont exposés à des comportements agressifs physiques et indirects, susceptibles de persister de la petite enfance jusqu'à l'adolescence⁶.

En 1996, plus de 20 % des enfants de moins de 18 ans (1,5 million) vivaient dans une famille à faible revenu et environ 17 % des enfants vivaient dans une famille monoparentale. Or, comme bon nombre des familles monoparentales sont également défavorisées sur le plan économique, les enfants qui grandissent dans ces ménages peuvent être particulièrement vulnérables. Les conclusions de l'ELNEJ laissent sous-entendre que les enfants de familles monoparentales risquent davantage de présenter des problèmes de comportement et de souffrir de problèmes émotifs, scolaires et sociaux que ceux vivant dans des familles biparentales⁷. Cependant, les données de cette étude indiquent également que les bonnes pratiques parentales font contrepoids à l'effet du faible revenu et à l'influence négative des pairs⁸.

Les liens sociaux peuvent aider à prévenir les comportements criminels

On cherche souvent à expliquer la délinquance par l'absence de liens solides à la société. Les personnes qui créent

- 5. N. Trocme, D. McPhee, K. Kwan Tam et T. Hay, Ontario incidence study of reported child abuse and neglect, Toronto, Institut pour la prévention de l'enfance maltraitée, 1994; R.A. Thompson, « Social support and the prevention of child maltreatment », Protecting Children from Abuse and Neglect: Foundations for a New National Strategy, publié sous la direction de G.B. Meltion et F.D. Barry, New York, Guilford, 1994.
- 6. Richard E. Tremblay et coll., « Les enfants du Canada deviennent-ils plus agressifs à l'approche de l'adolescence? », Grandir au Canada : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, produit nº 89-550-MPF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 1996, nº 1.
- 8. Sarah Landy et Kwok Kwan Tam, « Les pratiques parentales influencent bel et bien le développement des enfants au Canada », Grandir au Canada : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, Développement des ressources humaines et Statistique Canada, produit nº 89-550-MPF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 1996, nº 1.

de tels liens ont tendance à manifester un attachement profond aux autres personnes qui suivent les règles de la société et qui prennent part aux activités professionnelles, éducatives et récréatives traditionnelles. Les liens qu'entretient un jeune avec ses parents, ses enseignants, les dirigeants de la collectivité et des pairs qui ont un comportement conforme aux règles de la société sont d'importantes sources de contrôle informel qui aident à surveiller les temps libres et qui découragent les comportements criminels9.

En l'absence de liens sociaux, les comportements criminels risquent rapidement de faire surface chez le jeune exposé à des normes et des croyances qui préconisent le non-respect des lois. Au sein de certains gangs, par exemple, la violence et les autres comportements criminels sont non seulement acceptables, mais attendus. La société en général peut elle aussi favoriser l'apprentissage de comportements violents comme réponse à la frustration ou comme moyen d'atteindre ses buts (en offrant, par exemple, un accès facile et une grande exposition à la violence à la télévision, au cinéma et dans les jeux vidéo¹⁰.

L'abandon scolaire associé à la criminalité chez les jeunes

L'absence d'attachement à l'école peut être associé à la criminalité chez les jeunes. Les élèves qui abandonnent l'école avant d'avoir obtenu leur diplôme le font pour diverses raisons, que ce soit par ennui, parce qu'ils estiment que les règles de l'école sont trop strictes, parce que les jeunes qu'ils fréquentent ne vont pas à l'école et accordent peu d'importance aux études ou encore, dans le cas de bon nombre d'adolescentes, parce qu'elles deviennent enceintes. Selon l'Enquête auprès des sortants de 1991, environ 184 000 jeunes, soit 16 % de tous les jeunes âgés de 18 à 20 ans, avaient abandonné l'école avant d'avoir terminé leurs études, et la grande majorité d'entre eux (160 000) n'avaient pas repris leurs études en 1995. Près de 40 % des sortants avaient moins de 17 ans au moment où ils ont quitté l'école et 32 % avaient au plus une 9e année. Le taux d'abandon scolaire était par ailleurs nettement plus élevé chez les hommes (18 %) que chez les femmes (10 %).

Or, les jeunes qui abandonnent l'école sont plus susceptibles de s'adonner à des comportements à risque élevé associés aux activités criminelles. Par exemple, selon les résultats de l'Enquête auprès des sortants, la consommation régulière d'alcool était plus répandue chez les sortants que chez les diplômés (18 % contre 11 %), tout comme la

V. Sacco et L. Kennedy, The Criminal Event, Scarborough, Nelson Canada, 1994, p. 64.

^{10.} A. Reiss et J. Roth, Understanding and Preventing Violence, publié sous la direction de J. Roth, Washington D.C., National Academy Press, 1993.

consommation de drogues douces et de médicaments sur ordonnance (30 % contre 16 %)¹¹. Le taux de chômage est également plus élevé chez les sortants que chez les diplômés; en 1997, le taux de chômage chez les jeunes sans diplôme d'études secondaires était presque deux fois supérieur au taux enregistré chez les titulaires d'un diplôme d'études secondaires et trois fois supérieur à celui des diplômés universitaires.

Un taux de chômage plus élevé peut contribuer à la criminalité

Le chômage peut conduire à la criminalité lorsque les jeunes n'ont aucun moyen légitime de gagner leur vie. Le fait d'être en chômage réduit également la participation officielle à la vie communautaire et peut se traduire par une abondance de temps libre, ce qui en retour augmente les risques de participation à des activités criminelles ou illégales.

Depuis le début des années 90, il est devenu de plus en plus difficile pour les jeunes Canadiens de trouver un emploi. Bon nombre de travailleurs adultes s'accrochent à des emplois de premier échelon habituellement destinés aux jeunes. Privés de sécurité d'emploi ou d'ancienneté, les jeunes sont également les premières victimes des mises à pied qui surviennent au moment de la restructuration d'une entreprise. En 1997, le taux de chômage chez les jeunes de 15 à 19 ans (près de 22 %) était plus de deux fois supérieur au taux pour l'ensemble de la population. Les emplois d'été sont également difficiles à trouver, et cela peut avoir une incidence sur les perspectives d'emploi à la fin des études. Le pourcentage des 15 à 19 ans sans expérience de travail a plus que doublé durant les 10 dernières années, pour s'établir à 40 % en 1997.

Résumé

Le risque d'être impliqué dans des activités criminelles a été associé au fait de vivre au sein d'une famille monoparentale, à l'absence de réseaux sociaux adéquats, à l'appartenance à un gang, à l'abandon scolaire et au chômage. D'autres facteurs beaucoup plus difficiles à mesurer — comme la violence physique et sexuelle, la violence à la télévision et des pratiques parentales laissant à désirer — peuvent aussi accroître les risques d'activité criminelle. Dans bien des cas, le jeune qui a des démêlés avec la justice avait manifesté des signes avant-coureurs.

La proportion des jeunes accusés d'un crime a toutefois diminué au cours des six dernières années. En 1997, parmi les jeunes impliqués dans une activité criminelle, la plupart ont été accusés de vol d'une valeur de moins 5 000 \$. Bien que l'écart entre le taux de criminalité des garçons et des filles ait diminué au cours de la dernière décennie, les jeunes hommes âgés de 16 et 17 ans continuent de représenter la majorité des jeunes

• Le présent article est une adaptation de la publication *Un profil de la justice* pour les jeunes au Canada, produit nº 85-544-XPF au catalogue de Statistique Canada.



Kathryn Stevenson, Jennifer Tufts, Dianne Hendrick et Melanie Kowalski sont analystes au Centre canadien de la statistique juridique de Statistique Canada.

Vous désirez de plus amples renseignements sur Statistique Canada

Communiquez avec notre

SERVICE NATIONAL DE RENSEIGNEMENTS au 1 800 263-1136

Pour commander des publications, SERVICE NATIONAL DE COMMANDES: 1 800 267-6677 INTERNET: order@statcan.ca SERVICE NATIONAL ATS: 1 800 363-7629

STATISTICUE CANADA MET À VOTRE DISPOSITION SES **NEUF CENTRES DE CONSULTATION RÉGIONAUX:**

Terre-Neuve et Labrador Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard Halifax (N.-É.) : (902) 426-5331 Télécopieur : (902) 426-9538

Québec et Nunavut Montréal (QC) : (514) 283-5725 Télécopieur : (514) 283-9350

Ontario

Toronto (Ont.) : (416) 973-6586 Télécopieur : (416) 973-7475

Manitoba Winnipeg (Man.) : (204) 983-4020 Télécopieur : (204) 983-7543

Saskatchewan Regina (Sask.) : (306) 780-5405 Télécopieur : (306) 780-5403

Alberta et Territoires du Nord-Ouest Edmonton (Alb.) : (780) 495-3027 Télécopieur : (780) 495-5318

Sud de l'Alberta Calgary (Alb.) : (403) 292-6717 Télécopieur : (403) 292-4958

Colombie-Britannique et Yukon Vancouver (C.-B.) : (604) 666-3691 Télécopieur : (604) 666-4863

Région de la capitale nationale (613) 951-8116 Télécopieur : (613) 951-0581

NORMES DE SERVICE AU PUBLIC

Afin de maintenir la qualité du service au public, Statistique Canada observe des normes établies en matière de produits et de services statistiques, de diffusion d'information statistique, de services à recouvrement des coûts et de services aux répondants. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.

Vous déménagez?

N'oubliez pas de nous le faire savoir. Vous n'avez qu'à remplir et à nous retourner le bon d'abonnement se trouvant dans le présent numéro. S'il n'y est plus, veuillez faire parvenir les renseignements nécessaires (nom de l'abonné, ancienne adresse, nouvelle adresse, numéro de téléphone et numéro de référence du client) à :

Division des opérations et de l'intégration Gestion de la circulation Statistique Canada 120. avenue Parkdale Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Veuillez nous aviser six semaines à l'avance pour éviter toute interruption de la livraison.

^{11.} Voir aussi Nancy L. Galambos et Lauree C. Tilton-Weaver, « Comportement à risque multiple chez les adolescents et les jeunes adultes », Rapports sur la santé, vol. 10, nº 2, 1998, p. 9 à 20.

Qui a un troisième enfant?

par Alain Bélanger et Cathy Oikawa

epuis les années 60, la taille de la famille canadienne moyenne a rapidement diminué. De nos jours, la famille à deux enfants est de plus en plus la norme et les familles nombreuses ne représentent plus qu'une faible proportion de l'ensemble des familles. Cette baisse de fécondité est en grande partie attribuable à la réduction de ce que les démographes appellent les probabilités d'agrandissement des familles de « rang élevé ». Essentiellement, cela signifie que la majorité des femmes continuent d'avoir deux enfants, mais qu'un nombre de moins en moins élevé en ont trois et plus. En 1991, par exemple, plus de la moitié des femmes de 60 à 64 ans, mais le quart seulement de celles de 35 à 39 ans, avaient trois enfants et plus¹.

Or, le troisième enfant continue d'avoir un effet appréciable sur la croissance démographique du Canada. De fait, le troisième enfant représente environ 15 % du taux de fécondité global au cours d'une année donnée. En période de dénatalité, il est donc justifié d'examiner les facteurs qui

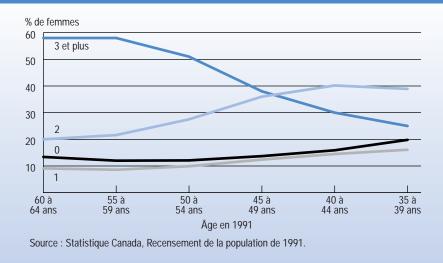
Les chercheurs ont depuis longtemps défini un certain nombre de facteurs qui peuvent avoir une incidence sur la fécondité. La présente étude s'appuie sur les données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1995 pour évaluer les effets de ces facteurs sur la probabilité qu'une femme qui a deux enfants en ait un troisième.

Les antécédents de fécondité constituent le facteur déterminant de la probabilité qu'une femme ait un troisième enfant

De l'avis des économistes, les femmes qui sont sur le marché du travail ont tendance à avoir moins d'enfants que celles qui ne travaillent pas contre rémunération, et les femmes très scolarisées ont aussi tendance à en avoir moins que les femmes ayant un niveau de scolarité plus faible. Les sociologues, pour leur part, s'intéressent aux caractéristiques culturelles, notamment à la participation à des services religieux, au pays de naissance et au nombre de frères et sœurs. Les démographes, quant à eux, se préoccupent davantage du moment auquel surviennent les différents événements dans le cycle de vie et examinent par exemple l'état matrimonial, l'âge de la mère et l'intervalle entre les naissances.



La proportion de femmes avec trois enfants diminue rapidement d'une génération à l'autre



^{1.} Au moment du Recensement de 1991, la période de fécondité des femmes de 35 à 39 ans n'était pas terminée. Il faut toutefois préciser que le taux de fécondité au Canada est très faible chez les femmes de plus de 39 ans. Il s'établit en effet à moins de 6 naissances pour 1 000 femmes de 40 à 44 ans, tandis qu'il est presque nul chez les femmes de 45 à 49 ans.

influent sur la probabilité qu'une femme ait trois enfants.

L'analyse des données de l'ESG de 1995 indique que l'âge de la mère à la naissance de son premier enfant ainsi que l'intervalle séparant la naissance du premier et du deuxième enfant sont les deux principaux prédicteurs de la probabilité qu'une femme ait un troisième enfant. De fait, lorsqu'on tient compte des effets des autres variables incluses dans l'analyse, les femmes qui ont eu leur premier enfant avant l'âge de 25 ans étaient 2,5 fois plus susceptibles d'en avoir un troisième que celles qui étaient âgées de plus de 30 ans à la naissance de leur premier bébé. De même, parmi celles qui ont attendu longtemps (plus de 53 mois) avant d'avoir un deuxième enfant, la proportion de femmes qui ont eu un troisième enfant correspond à un tiers seulement de la proportion observée chez les femmes dont les deux premiers enfants sont assez rapprochés (moins de 30 mois entre les deux naissances).

L'année de naissance de la mère est aussi une variable prédictive importante. La probabilité d'une troisième naissance est ainsi 76 % plus élevée chez les femmes nées avant 1945 que chez celles nées après 1965, même après neutralisation de l'effet de toutes les autres variables dans l'analyse. Par contre, aucune différence n'a été observée entre les femmes nées durant le baby-boom (1945 à 1964) et celles nées durant la période de l'effondrement de la natalité (après 1965).

L'état matrimonial a un effet moindre que les autres facteurs démographiques. Toutes autres choses étant égales, le fait de vivre en union libre plutôt que d'être mariée ne réduit pas de façon significative la probabilité d'avoir un troisième enfant. Cette probabilité est toutefois plus du tiers moins élevée chez les femmes qui ne vivent pas en union.

La participation au marché du travail réduit la probabilité d'avoir un troisième enfant

La situation d'activité a un effet considérable sur la probabilité d'avoir ou non un troisième enfant. Les femmes qui retournent sur le marché du travail après la naissance de leur deuxième enfant sont environ le tiers moins susceptibles que les autres d'avoir un autre bébé. Le niveau de scolarité exerce un effet presque aussi modérateur que l'emploi sur la fécondité : la proportion de femmes qui ont un troisième enfant est 33 % plus élevée

Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Le présent article est basé sur les données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1995, dans le cadre de laquelle on a interviewé quelque 11 000 répondants de 15 ans et plus vivant dans des ménages privés dans les 10 provinces. Les données recueillies portaient notamment sur les antécédents de fécondité et les antécédents matrimoniaux des répondantes, comme le nombre d'enfants, la date de naissance de chaque enfant, l'état matrimonial (incluant les unions libres) et les dates de début et d'arrêt de travail.

Cet échantillon comptait environ 2 600 femmes ayant donné naissance à au moins deux enfants. L'analyse porte sur ce sous-ensemble. On a ensuite fait appel à une technique nommée « analyse des biographies » pour estimer la relation entre diverses caractéristiques et la probabilité d'avoir un troisième enfant.

L' « analyse des biographies » combine deux outils — les tables de mortalité et l'analyse de régression —pour mesurer l'effet net de différents facteurs sur la probabilité qu'une personne fasse l'expérience d'un événement particulier. Dans le présent article, nous utilisons l'analyse des biographies pour estimer la probabilité que les Canadiennes qui ont déjà deux enfants en aient un troisième, en prenant en considération certaines caractéristiques démographiques, culturelles et socioéconomiques. Les résultats indiquent l'effet net qu'exerce un facteur donné après neutralisation de tous les autres facteurs inclus dans l'analyse¹.

Les résultats sont présentés dans un tableau qui indique le risque relatif pour un certain nombre de caractéristiques. Pour chaque variable, un groupe de référence sert de repère. Par définition, le risque relatif pour le groupe de référence est égal à 1,0. Un risque supérieur à 1,0 pour le groupe de comparaison signifie que le facteur à l'étude a un effet positif sur la probabilité qu'une femme ait un troisième enfant. Inversement, un risque inférieur à 1,0 indique un effet négatif par comparaison au groupe de référence. Enfin, un risque égal à 1,0 signifie que le facteur à l'étude n'a aucun effet par comparaison au groupe de référence.

1. On présume que les caractéristiques choisies pour le modèle sont les seules qui influent sur la fécondité de troisième rang.

chez les femmes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires que chez celles qui ont au moins obtenu leur diplôme d'études secondaires. Fait intéressant à souligner, la différence n'est pas statistiquement significative entre les femmes titulaires d'un diplôme d'études secondaires et celles qui possèdent un diplôme d'études postsecondaires.

Ces résultats viennent corroborer les hypothèses des chercheurs selon lesquelles la baisse de la fécondité résulte de l'augmentation du niveau de scolarité des femmes et de leur participation accrue au marché du travail. Parallèlement, la plus grande autonomie financière des femmes a augmenté les coûts de la maternité, tant directement (services de garde, éducation des enfants) qu'indirectement (perte de revenu, reculs ou retards sur le plan professionnel); ces coûts augmentent d'ailleurs à chaque naissance.

La pratiquer eligieuse influe sur la fécondité de rang élevé

De nombreuses variables culturelles ont également une grande valeur prévisionnelle sur la probabilité d'avoir un troisième enfant. La plus importante d'entre elles est la participation à des services religieux. Ainsi, les femmes qui assistent à des services religieux sur une base hebdomadaire sont environ 50 % plus susceptibles que les autres d'avoir un troisième enfant. Comme nous avons tenu compte des effets des autres variables fortement associées à la pratique religieuse (âge de la mère, antécédents de fécondité et état matrimonial), il semble que l'incidence de la pratique religieuse sur la fécondité fasse intervenir des facteurs qui ne sont pas examinés ici².



Les antécédents de fécondité de la femme constituent le principal prédicteur de la probabilité qu'elle ait un troisième enfant

Année de naissance	Rapport de risque
Avant 1945	1,76
1945 à 1954	1,06*
1955 à 1964	1,07*
Après 1965	1,00
Âge à la naissance du premier enfant	
Moins de 25 ans	2,53
25 à 29 ans	1,60
30 ans et plus	1,00
Intervalle entre les deux premières naissances	
Moins de 30 mois	1,00
30 à 53 mois	0,66
Plus de 53 mois	0,31
État matrimonial	
Ne vit pas en union	0,63
Vit en union libre	1,05*
Est mariée	1,00
Situation d'activité après la naissance du deuxième enfant	
Active	0,65
Inactive	1,00
Scolarité	
Études secondaires non terminées	1,31
Diplôme d'études secondaires	1,00
Diplôme d'études postsecondaires	1,02*
Province de résidence	
Taux de fécondité élevé ¹	1,17
Autres	1,00
Participation à des services religieux	
Chaque semaine	1,46
Autre	1,00
Nombre de frères et sœurs	
Aucun	0,96*
Un	1,00
Plus d'un	1,11*
Pays de naissance	
Canada	1,00
Europe et Amérique du Nord	0,80
Autres pays	1,48
Nota : Le groupe de référence (1.0) est indiqué en italique.	

Nota : Le groupe de référence (1,0) est indiqué en italique.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1995.

^{2.} Les adultes canadiens qui assistent régulièrement à des services religieux accordent plus d'importance au fait d'avoir des enfants que les nonpratiquants. Warren Clark, « Pratique religieuse, mariage et famille », Tendances sociales canadiennes, automne 1998.

^{*} Non statistiquement significatif.

^{1.} Île-du-Prince-Édouard, Manitoba, Saskatchewan et Alberta.

Le pays de naissance de la femme est un autre facteur important. Des études basées sur les statistiques de l'état civil révèlent en effet que le taux de fécondité des femmes nées au Canada est supérieur à celui des femmes qui ont immigré au pays il y a longtemps, mais qu'il est en revanche inférieur au taux de fécondité des femmes qui ont immigré il y a moins longtemps³. Cette différence est sans doute attribuable à des changements quant au pays d'origine des immigrantes. La majorité des femmes qui ont immigré au Canada avant les années 80 venait d'Europe, où le phénomène de dénatalité s'est amorcé plus tôt qu'au Canada. Par contre, la majorité des immigrantes des dernières années proviennent de pays en développement, où la fécondité est en général plus élevée. Même après avoir tenu compte des variables susceptibles d'expliquer certaines de ces différences (scolarité, antécédents de fécondité et participation à des services religieux), l'analyse montre que le lieu de naissance de la mère influe de façon significative sur la probabilité qu'elle ait un troisième enfant. Cette probabilité, comparativement à celle observée chez les femmes nées au Canada, est ainsi 20 % plus faible chez les femmes nées en Europe ou aux États-Unis, alors qu'elle est 50 % plus élevée chez celles nées dans d'autres régions du monde.

Par ailleurs, les données montrent que des variations semblables existent aussi à l'intérieur même du Canada. Ainsi, à l'Île-du-Prince-Édouard, au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta - des provinces où le taux de fécondité global est depuis longtemps légèrement supérieur à la moyenne nationale — la probabilité d'avoir un troisième enfant est 17 % plus élevée que dans les autres provinces.

Par contre, le fait d'avoir des frères et sœurs n'augmente pas la probabilité qu'une femme ait plus de deux enfants. Certaines analyses ont indiqué un lien entre le fait d'avoir des frères et sœurs et celui d'avoir un troisième enfant, en précisant que les gens s'inspiraient peut-être du modèle de leur propre famille pour déterminer le nombre d'enfants qui leur convient. Les données de l'ESG indiquent toutefois que ce lien n'est pas significatif lorsqu'on tient compte des effets des autres variables.

Résumé

Les données de l'ESG indiquent que les antécédents de fécondité de la femme constituent le principal prédicteur de la fécondité de rang élevé. Les femmes qui étaient jeunes au moment de la naissance de leur premier enfant et qui en ont eu un deuxième rapidement sont en effet les plus susceptibles

3. Voir, par exemple, Rapports sur l'état de la population du Canada 1994, produit nº 91-209-XPF au catalogue de Statistique Canada.

d'en avoir un troisième. Cependant, il est également vrai que certaines caractéristiques culturelles et socioéconomiques ont un effet considérable sur la probabilité d'avoir un troisième enfant. Ainsi, la participation régulière à des services religieux tend à accroître cette probabilité, tandis que l'effet du lieu de naissance de la mère diffère selon le pays d'origine. Enfin, il ne fait aucun doute que l'activité sur le marché du travail réduit la probabilité d'avoir un troisième enfant. Les femmes occupées sont beaucoup moins susceptibles d'avoir un troisième enfant que les femmes sans emploi, même lorsqu'on tient compte des effets de leurs antécédents de fécondité et des autres variables. Ces données laissent croire que les mesures visant à réduire les coûts directs et indirects assumés par les familles, par exemple les services de garde subventionnés et les horaires de travail flexibles, pourraient avoir un effet positif sur la fécondité des Canadiennes.

• Le présent article est une adaptation de la publication Rapport sur l'état de la population du Canada 1997, produit nº 91-209-XPF au catalogue de Statistique Canada.



Alain Bélanger est analyse principal à la Division de la démographie et Cathy Oikawa est analyste à la Division des enquêtes spéciales de Statistique Canada.

La publication

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

vous plaît-elle?

K1A 0T6

Vous en servez-vous pour vos affaires? Depuis combien de temps la lisez-vous?

NOUS AIMERIONS AVOIR DE VOS NOUVELLES.

Prière d'envoyer vos commentaires à la :

Rédactrice en chef TENDANCES SOCIALES CANADIENNES 7^e étage, immeuble Jean-Talon Statistique Canada Ottawa (Ontario)

Télécopieur: (613) 951-0387

Internet (courrier électronique) : cstsc@statcan.ca

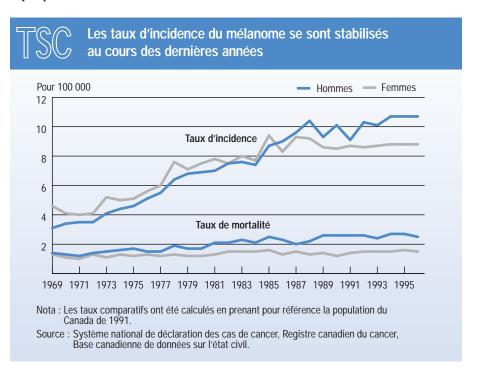
Le mélanome

par Leslie A. Gaudette et Ru-Nie Gao

e cancer est l'une des principales causes de décès au Canada, n'étant devancé à ce chapitre que par les ma-

ladies cardiovasculaires. Selon les estimations, 62 700 Canadiens sont morts d'une des diverses formes de cancer en 1998. Le mélanome, qui est la forme la plus grave de cancer de la peau, est également un des cancers qui s'est le plus répandu. On estime que 3 150 nouveaux cas de mélanome ont été diagnostiqués en 1998, soit un peu plus de 2 % de tous les nouveaux cas de cancer; au total, 740 personnes sont mortes de ce cancer, ce qui représente 1 % de l'ensemble des décès par cancer. Or, comme l'exposition aux rayons ultraviolets est un important facteur lié au mélanome, on craint que le taux d'incidence de ce cancer ne continue d'augmenter sous l'effet de l'appauvrissement prévu de la couche d'ozone qui protège la Terre et qui filtre les rayons ultraviolets nocifs du soleil.

Cependant, après avoir augmenté durant les années 70 et 80, l'incidence du mélanome s'est stabilisée au cours des



TSC Qu'est-ce que le mélanome?

Le mélanome est un cancer des cellules qui colorent la peau (mélanocytes) qui peut aussi se loger dans d'autres organes de l'organisme. C'est de loin le cancer cutané le plus grave; il est en effet beaucoup plus grave que les autres formes plus répandues qui siègent dans les cellules basales et squameuses de l'épiderme. Selon la Société canadienne du cancer, les signes avant-coureurs du mélanome incluent des changements dans la taille, la forme ou la couleur d'un nævus (ou grain de beauté); une plaie qui ne guérit pas; ou encore des plaques sur la peau qui saignent, suintent, gonflent, piquent ou deviennent rouges ou tuméfiées. Ce cancer était considéré à une

certaine époque comme une maladie presque mortelle. Aujourd'hui, le taux de survie cinq ans après le diagnostic de mélanome est relativement élevé, s'établissant à 88 % pour les femmes et à 74 % pour les hommes.

Pour réduire les risques de cancer de la peau, la Société canadienne du cancer recommande de réduire l'exposition au soleil entre 11 h et 16 h, de rester à l'ombre, de porter des vêtements qui couvrent les bras, les jambes et le tronc, ainsi que de porter un chapeau, des lunettes de soleil et un écran solaire. Elle recommande également de garder les bébés de moins d'un an à l'abri du soleil.

TSC

Au cours de la période de 1989 à 1993, c'est en Colombie-Britannique et en Nouvelle-Écosse que les taux d'incidence du mélanome étaient les plus élevés

	Taux d'ii Hommes	ncidence Femmes Po	Taux de Hommes ur 100 000	mortalité Femmes
Canada	9,8	8,7	2,5	1,4
Terre-Neuve	4,9	7,0	1,0	0,4
Île-du-Prince-Édouard	12,3	11,5	3,6	1,1
Nouvelle-Écosse	12,7	11,5	3,1	1,1
Nouveau-Brunswick	10,9	10,4	3,0	1,0
Québec*	4,8	4,4	1,8	1,2
Ontario	12,1	9,8	3,0	1,6
Manitoba	9,2	9,1	1,9	1,3
Saskatchewan	10,5	9,3	2,2	1,3
Alberta	10,1	9,9	2,5	1,4
Colombie-Britannique	12,4	12,2	2,8	1,7
Yukon	8,1	2,8	5,7	
Territoires du Nord-Ouest	3,0	6,5	3,0	

Nota: Les taux comparatifs ont été calculés en prenant pour référence la population du Canada de 1991.

- -- Données non disponibles.
- * Le taux d'incidence légèrement moins élevé au Québec tient en partie à une inscription incomplète des nouveaux cas.

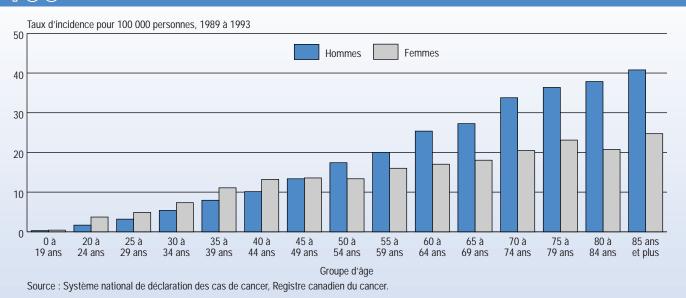
Source : Système national de déclaration des cas de cancer, Registre canadien du cancer, Base canadienne de données sur l'état civil.

dernières années. Chez les hommes, le taux est demeuré relativement inchangé depuis la fin des années 80, alors que chez les femmes, il a en fait légèrement diminué depuis le milieu des années 80. En effet, à l'heure actuelle, le taux d'incidence est environ 10 % plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Ce résultat fait contraste avec la tendance qui s'était maintenue durant la majeure partie des 25 années précédentes, alors que les femmes étaient proportionnellement plus nombreuses que les hommes à souffrir d'un mélanome. Les taux comparatifs de mortalité pour 1996 ont également eu tendance à se stabiliser depuis la deuxième moitié des années 80.

Depuis 1985, les taux d'incidence du mélanome et de mortalité par ce type de cancer sont tous deux en baisse chez les jeunes Canadiens, mais ils sont en hausse dans les groupes plus âgés. Chez les hommes, par exemple, les taux d'incidence ont diminué chez les moins de 50 ans, alors qu'ils ont augmenté chez les 50 ans et plus. Ces mêmes fluctuations à la baisse et à la hausse ont été observées chez les femmes de moins de 60 ans et chez celles de 60 ans et



Le mélanome se manifeste surtout chez les personnes âgées, en particulier chez les hommes



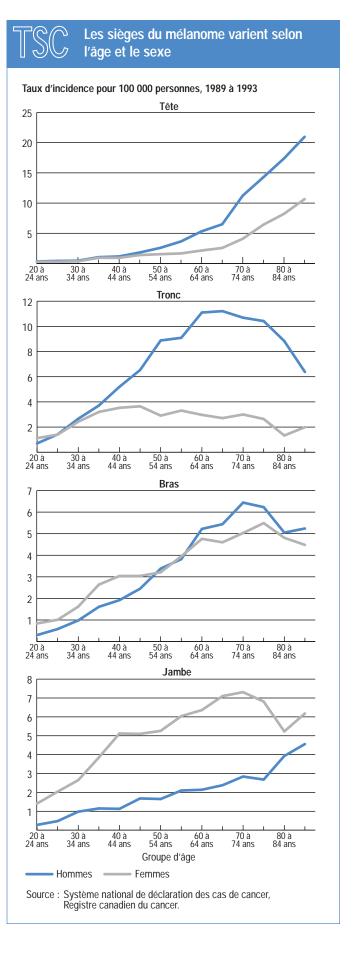
plus respectivement. Les taux de mortalité affichent des fluctuations quelque peu similaires, des baisses particulièrement notables ayant été enregistrées chez les hommes et les femmes de 30 à 39 ans.

La protection solaire porte-t-elle fruit?

Il est bien connu que les coups de soleil durant l'enfance peuvent favoriser le développement de mélanomes plus tard dans la vie. L'exposition au soleil peut également favoriser le développement de cette maladie chez les adultes. Les données de l'Enquête sur l'exposition au soleil de 1996 indiquent qu'un grand nombre de Canadiens utilisent aujourd'hui divers moyens en vue de réduire ce risque, en se protégeant du soleil. Ainsi, environ 4 Canadiens sur 10 âgés de 15 ans et plus portaient des vêtements pour se protéger du soleil durant leurs loisirs, se couvraient la tête, appliquaient un écran solaire sur leur figure et restaient le plus possible à l'ombre. Les hommes étaient plus susceptibles de porter des vêtements pour se protéger du soleil, alors que les femmes étaient plus susceptibles d'utiliser d'autres moyens.

Les tendances relatives à l'incidence du mélanome et à la mortalité due à cette maladie semblent être liées aux variations dans l'exposition au soleil ou aux mesures de protection prises durant la petite enfance. L'augmentation du taux d'incidence observée durant les années 70 pourrait s'expliquer entre autres par les changements dans le type de loisirs pratiqués et le style de vêtements portés à l'extérieur durant les 70 années précédentes, changements qui ont eu pour effet d'accroître l'exposition au soleil chez les enfants et les adultes. En revanche, la récente diminution du taux de mélanome chez les jeunes Canadiens laisse croire à une modification des tendances d'exposition parmi la population née depuis 1950.

Cette hypothèse est corroborée par les données sur les sièges des mélanomes. Les taux d'incidence du mélanome diffèrent quelque peu selon les parties du corps, en fonction de l'âge et du sexe de la personne. Ces données peuvent refléter le fait que les niveaux d'exposition au soleil durant toute une vie diffèrent chez les hommes et les femmes. À titre d'exemple, les mélanomes sur la tête sont deux fois plus fréquents chez les hommes de 50 ans et plus que chez les femmes du même âge, probablement du fait qu'un grand nombre d'hommes deviennent chauves. Les mélanomes sur le tronc sont également beaucoup plus fréquents chez les hommes de plus de 35 ans, ce qui est probablement dû à leur plus grande exposition au soleil durant leurs loisirs et leur travail. En revanche, les taux d'incidence du mélanome sur les jambes sont en général de deux à trois fois plus élevés chez les femmes dans presque tous les groupes d'âge; ces taux ont en outre augmenté rapidement, probablement parce que les femmes exposent plus



souvent leurs jambes au soleil lorsqu'elles portent des shorts, des jupes ou des maillots. La stabilisation des taux d'incidence du mélanome de la jambe à partir du milieu des années 80 pourrait refléter la tendance qu'ont les femmes, depuis le milieu des années 70, à se couvrir davantage.

• Le présent article est une adaptation de l'article intitulé « Évolution des tendances de l'incidence du mélanome et de la mortalité par ce cancer », paru dans Rapports sur la santé, produit nº 82-003-XPB au catalogue de Statistique Canada, vol. 10, nº 2.



Leslie A. Gaudette est actuellement affectée au Bureau du cancer de Santé Canada et Ru-Nie Gao travaille à la Division des statistiques sur la santé de Statistique Canada.



IN	DI	C A T	E U	R S	S 0	CIA	U X		
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
POPULATION ACTIVE									
Population active (en milliers)	14 329,0	14 407,8	14 482,2	14 663,5	14 832,4	14 927,6	15 145,4	15 354,0	15 631,5
Nombre total de personnes occupées (en milliers)	13 165,1	12 916,1	12 842,0	13 014,7	13 291,7	13 505,5	13 676,2	13 940,6	14 326,4
Hommes	7 320,3	7 104,1	7 030,8	7 126,1	7 289,9	7 396,5	7 478,9	7 648,8	7 802,6
Femmes	5 844,8	5 812,0	5 811,2	5 888,6	6 001,8	6 109,0	6 197,3	6 291,7	6 523,8
Travailleurs à temps partiel (%)	17,0	18,1	18,5	19,1	18,8	18,6	18,9	19,0	18,7
Hommes	9,1	10,1	10,5	11,0	10,7	10,6	10,7	10,5	10,5
Femmes	26,8	28,0	28,2	28,8	28,6	28,2	28,9	29,4	28,6
Temps partiel involontaire ¹	20,2	25,1	29,5	32,2	31,8	31,9	35,3	31,4	29,4
À la recherche d'un emploi à temps	plein –							10,7	10,1
% des femmes occupées dont le plus jeune enfant a moins de 6 ans	15,1	15,4	15,4	15,7	15,7	15,5	15,5	15,4	14,8
% des travailleurs qui sont des travailleurs autonomes	14,4	14,9	15,1	15,8	15,9	15,8	16,6	17,8	17,6
% des personnes occupées travaillant plus de 40 heures par semaine ²	20,3	19,7	20,3	21,0	21,8	21,9	21,4	19,3	19,1
% des travailleurs occupant un emploi temporaire ou contractuel	i 	-	_	-	-	-	-	11,3	11,8
% des étudiants à temps plein occupés durant l'été	58,6	54,9	51,3	49,0	49,4	49,1	46,7	45,5	47,1
Taux de chômage (%)	8,1	10,4	11,3	11,2	10,4	9,5	9,7	9,2	8,3
Hommes âgés de 15 à 24 ans	13,9	18,8	20,2	20,2	18,5	17,0	17,5	17,6	16,6
âgés de 25 à 54 ans	7,1	9,5	10,7	10,3	9,5	8,6	8,7	7,9	7,2
Femmes âgées de 15 à 24 ans	11,3	13,3	15,1	14,9	14,3	14,0	14,6	15,7	13,7
âgées de 25 à 54 ans	7,5	9,0	9,4	9,7	9,0	8,3	8,5	7,9	7,1
Population ayant au plus un diplôm d'études secondaires	10,2	13,1	14,2	14,2	13,2	12,4	12,5	12,3	11,4
Population ayant un diplôme d'étude postsecondaires	6,3	8,2	9,4	9,5	8,9	7,9	8,1	7,5	6,6
Population ayant un grade universit	taire 3,7	4,9	5,5	5,7	5,4	4,9	5,2	4,8	4,3
ÉDUCATION	(1								
Nombre total d'inscriptions dans les é primaires et secondaires (en milliers)	5 141,0	5 218,2	5 284,1	5 327,8	5 362,8	5 440,3	5 447,8	5 594,9	5 661,7
Taux d'obtention de diplôme à l'école secondaire (%)	68,5	70,4	73,2	74,6	71,5	74,8		_	-
Inscription à des études postsecondai			0/4/	0/04	077.0	200 5	005.0	2017	
Collège communautaire, temps ple Collège communautaire, temps par		349,1	364,6	369,1	377,9	389,5	395,3	396,7	_
Université, temps plein ³	532,1	216,8 554,0	185,5 569,5	179,2 574,3	164,0 575,7	158,5 573,2	153,7 576,9	152,9 582,2	_
Université, temps pierri ³	309,2	313,3	316,2	300,3	283,3	273,2	251,3	237,9	_
% des 18 à 24 ans inscrits à temps pl à des études postsecondaires		31,3	32,6	32,9	33,4	33,9	201,0	231,7	_
% des 18 à 21 ans inscrits au collè		21,7	23,0	23,4	23,9	24,4			
% des 18 à 24 ans inscrits à l'univer		19,2	19,8	20,0	20,3	20,2	_	_	_
Obtention d'un diplôme d'un collège communautaire (en milliers)	83,8	85,9	92,5	95,2	99,0	100,4	102,9	105,7	_
Obtention d'un baccalauréat ou d'un pr grade professionnel ⁴ (en milliers)		114,8	120,7	123,2	126,5	127,3	127,0	125,0	_
Agriculture, sciences biologiques	7 207	7 284	7 485	7 722	8 121	8 399	127,0	123,0	
Éducation	18 343	19 995	21 454	21 064	21 123	21 277	_	_	_
Génie et sciences appliquées	7 810	7 925	8 244	8 309	8 799	9 098	-	-	-
Beaux-arts et arts appliqués	3 579	3 532	3 960	4 049	4 189	4 194	-		-
Professions de la santé	7 599	7 548	7 770	7 778	7 970	8 375	_	_	-
Sciences humaines	13 864	14 759	15 937	16 721	16 643	16 127	-	_	_
Mathématiques et sciences physiqu		6 377	6 429	6 580	6 816	7 142	-	_	_
Sciences sociales	42 229	44 319	46 525	47 844	49 172	49 035	_	_	_
% des bacheliers ayant un prêt étudia Montant moyen du prêt (en dollars de 1		-	_	_	_	50,3 13 300	-	_	
Montant moyen du pret (en dollars de 1	773) 7 100			_		13 300	-		

⁻ Données non disponibles.

^{1. 1996} est une moyenne sur huit mois (janvier à août). Les données après 1996 ne sont pas comparables à celles des années précédentes.

 $^{2. \} Heures \ habituellement \ travaillées \ \grave{a} \ l'emploi \ principal \ par \ les \ travailleurs \ de \ 25 \ ans \ et \ plus.$

^{3.} Inclut les prédiplômés et les diplômés.

^{4.} Inclut les champs d'études non déclarés.

CARNET DU PERSONNEL ENSEIGNANT

Suggestions relatives à l'utilisation de Tendances sociales canadiennes en classe

Plan de leçon pour l'article « Trois générations réunies sous un même toit »

Λ					•
и	h	e	വ	tr	tc
u	ш	ш		ш	ı 🥆
v	N	ľ	U	u	IJ

_	
	Examiner des modes de vie que l'on observe moins fréquemment dans les familles.
	Réfléchir aux valeurs et aux responsabilités au sein de la famille.
	Discuter des relations entre les grands-parents et les petits-enfants.

Méthode

- 1. Faites un bref sondage auprès des élèves pour déterminer combien d'entre eux vivent dans un ménage à trois générations. Comment cette proportion se compare-t-elle à la proportion nationale?
- 2. Divisez la classe en quatre groupes et attribuez à chaque groupe une structure de ménage différente (voir le graphique 1). Demandez aux groupes de discuter d'au moins trois situations susceptibles de mener à la formation de la structure de ménage qui leur a été attribuée. Une personne de chaque groupe devrait ensuite présenter les résultats à l'ensemble de la classe.
- 3. Au Canada et dans la plupart des autres pays industrialisés, la grande majorité des grands-parents et des parents ne vivent pas ensemble. Selon l'article présenté ici, il s'agirait d'une question de choix. Êtes-vous d'accord avec cette hypothèse? Précisez. Quelles autres raisons pourraient expliquer cette situation?
- 4. Les familles à trois générations doivent composer avec plus d'un écart intergénérationnel. Discutez de certains conflits liés à l'âge qui existent entre vous et vos parents, entre vous et vos grands-parents ainsi qu'entre vos parents et grands-parents. Pensez, par exemple, au type de musique que chacun préfère écouter.
- 5. Il se crée habituellement une relation spéciale entre les grands-parents et les petits-enfants. Donnez cinq exemples illustrant les différences qui existent entre vos grands-parents et vos parents quant à la manière dont ils vous traitent. Que vous manquerait-il si vous n'aviez pas de grands-parents? Est-ce qu'un grand-parent substitut, par exemple un voisin, un ami de la famille ou un autre membre de la famille, pourraient remplacer un de vos grands-parents?

Autres ressources utiles

Visitez le site Web de Statistique Canada (http://www.statcan.ca). Allez à la rubrique « Le Canada en statistiques, La société » pour obtenir plus d'information sur la structure des familles, la population immigrante et la structure selon l'âge de la population.

Partagez vos idées!

Y a-t-il des leçons s'inspirant de TSC que vous aimeriez partager avec d'autres enseignants? Envoyez-nous vos leçons et nous vous ferons parvenir les leçons s'inspirant de TSC que nous avons reçues. Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec Joel Yan, Division de la diffusion, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6. Téléphone : 1 800 465-1222. Télécopieur : (613) 951-4513. Internet (courrier électronique) : yanjoel@statcan.ca.

NOTA:

Vous pouvez photocopier le « Carnet du personnel enseignant » ou tout autre article de *Tendances sociales* canadiennes pour les utiliser en classe.

Recueil statistique des études de marché 1998

Pénétrez les marchés de consommation et d'affaires canadiens ...

Le TOUT DERNIER Recueil statistique des études de marché 1998 fait état du marché canadien comme aucune autre source statistique ne le fait. Il réunit les résultats de plus de 20 enquêtes spéciales de Statistique Canada, de même que les plus récentes données du Recensement de 1996, dans un seul guide de référence pratique!

Pour les entrepreneurs, comme pour les spécialistes des études de marché, les planificateurs et les analystes, de même que pour les grandes et petites entreprises, le Recueil statistique des études de marché 1998 constitue un outil complet de très grande valeur.



Tirez profit des possibilités...

- repérez les nouvelles tendances
- positionnez vos produits efficacement
- obtenez un avantage concurrentiel au sein d'une économie de concurrence sans cesse changeante

... et gérez l'avenir de votre marché!

Analysez les conditions de votre marché – à l'échelle régionale ou nationale – en utilisant :

Les principales variables démographiques

- population
- åge
- scolarité
- sexe
- ventes au détail
- sexe • revenu
- dépenses des ménages
- · et plus!

Ajoutez cet outil complet et unique à vos ouvrages de références aujourd'hui!

Les indicateurs économiques

- données sur la productivité de la population active
- investissements privés et publiques
- indices des prix à la consommation et de l'industrie
- commerce international
- produit intérieur brut
- et plus!

La démographie des entreprises

- secteur d'activité
- taille de l'entreprise
- région urbaine
- et plus!



- les données les plus récentes de l'Enquête sur les dépenses des familles
 un guide d'utilisateur
- des numéros d'aide téléphonique vous permettant de communiquer directement avec les experts qui recueillent et analysent les données
- des références aux matrices de données CANSIM
- plus de 145 tableaux statistiques, mis en valeur par quelque
 60 graphiques
- des renseignements sur les sources
- de l'information socioéconomique incomparable sur 45 grandes villes du Canada

Recueil statistique des études de marché 1998 (n° 63-224-XPB au catalogue) se vend 125 \$ au Canada (plus, soit la TVH, soit la TPS et la TVP en vigueur) et 125 \$ US à l'extérieur du Canada.

Pour commander, TÉLÉPHONEZ sans frais au 1 800 267-6677, TÉLÉCOPIEZ vos commandes au 1 800 889-9734 ou POSTEZ votre commande à Statistique Canada, Division de la diffusion, Gestion de la circulation, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) Canada KIA 0T6. Ou communiquez avec votre Centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous mentionné dans la présente publication. Vous pouvez aussi commander par COURRIEL: order@statcan.ca.



a société évolue rapidement. Et vous devez constamment chercher à demeurer au fait des questions et des tendances sociales importantes qui touchent chacun de nous. **Tendances sociales canadiennes** vous aide à relever ce défi avec succès en vous présentant une analyse sociale à la fois dynamique et d'une valeur inestimable dans un texte clair, concis et fort compréhensible.

Chaque numéro de ce populaire trimestriel de Statistique Canada

s'intéresse à des éléments clés de la vie canadienne tels que les soins, l'alphabétisme, les étudiants, les jeunes familles, l'origine ethnique et les personnes âgées. De lecture facile, les articles qu'on y trouve puisent dans une foule de sources de données démographiques, sociales et économiques. Des tableaux et des graphiques en illustrent les points saillants. Un tableau des indicateurs sociaux permet de suivre l'évolution des choses.

Les professionnels des sciences sociales, les chercheurs, les analystes du monde des affaires et des politiques, les enseignants, les étudiants et le grand public se fient à **Tendances sociales canadiennes**. Vous abonner aujourd'hui vous aidera à rester à la fine pointe du

changement, à évaluer la conjoncture sociale, à planifier des programmes ou des services et plus encore!

Visitez la section « En profondeur » de notre site Web à www.statcan.ca pour consulter certains des articles publiés récemment.

Abonnez-vous aujourd'hui! Vous ne saurez vous passer d'un seul numéro!

Seulement 36 \$ par année (plus, 202 la TVH, 202 la TPS et la TVP en vigueur) au Canada et 36 \$ US à l'extérieur du Canada! Pour commander Tendances sociales canadiennes (n° 11-008-XPF au cat.), écrivez à Statistique Canada, Division de la diffusion, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) Canada KIA 076. Ou communiquez avec le Centre de consultation régional le plus près (votr la liste figurant dans la présente publication). Vous pouvez passeu votre commande par télécopteur au 1 800 889-9734, par téléphone au 1 800 267-6677 ou par courriel à : order@statcan.ca. Abonnez-vous sur notre site Web à la version téléchargeable (n° 11-008-XIF au cat.) pour seulement 27 \$ par année au Canada, 27 \$ US à l'extérieur du Canada. URL : www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/feepub_f.cgi.



Statistique Canada Statistics Canada Canadä